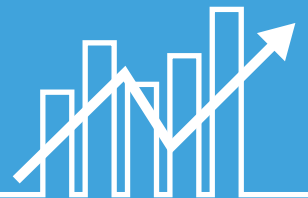


10 POINTS-CLÉS DE L'ÉCONOMIE ZONES D'EMPLOI DE METZ ET THIONVILLE



Les 10 points-clés de l'économie des zones d'emploi de Metz et Thionville

La présente étude propose un éclairage synthétique de l'économie des zones d'emploi de Metz, de Thionville et des territoires qui les composent.

Elle se décline en dix fiches, organisées autour de chiffres-clés caractérisant la structure et la dynamique économique de chaque zone.

La publication souhaite particulièrement :

- ◆ porter le focus sur les zones d'emploi de Metz et Thionville ;
- ◆ donner à voir et expliquer quelques évolutions spécifiques locales ;
- ◆ élargir l'analyse à l'échelle du Grand Est et des zones d'emploi de taille comparable pour relativiser les tendances et les phénomènes observés localement.

Cette note constitue ainsi :

- ◆ un approfondissement des analyses engagées en septembre 2016 dans la publication «Trajectoires économiques du Grand Est » par les sept agences d'urbanisme du Grand Est (ADEUS, AGAPE Lorraine Nord, AGURAM, AUDC, AUDRR, AURM et SCALEN) ;
- ◆ un complément aux réflexions menées sur la coopération entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de « l'espace de projets Nord lorrain » [définitions] et sur leur positionnement dans l'économie de la région Grand Est.

Un intérêt tout particulier est porté à l'emploi, ses dynamiques et sa répartition par secteur d'activité. La zone géographique étudiée couvre les deux zones d'emploi de Metz et Thionville, ainsi que quelques autres intercommunalités hors des deux zones précitées.

Notons enfin que les problématiques relevant des actifs et des mobilités sont peu abordées ici, celles-ci méritant un traitement statistique et un examen particuliers.



SOMMAIRE

GRANDES TENDANCES - CRISE ET REDÉPLOIEMENT - NOUVELLES STRUCTURES D'ACTIVITÉ

1	Un territoire durement touché par la crise, peu de secteurs économiques épargnés	8
2	Une transition vers les services déjà effectuée, conséquence des restructurations industrielles	10
3	L'emploi industriel en perte de vitesse et concentré sur la métallurgie et l'automobile	14
4	Les services, une part croissante de l'emploi qui résiste en partie à la crise	16
5	Une croissance de l'emploi dans les « secteurs d'avenir », portée par le numérique	18

FORMATION ET QUALITÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE

6	Des emplois métropolitains sous-représentés	20
7	Un bassin de main-d'œuvre inégalement formée	22
8	Une nette progression des emplois non-salariés	24

POLARITÉS D'EMPLOI ET DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

9	Une identité transfrontalière qui s'ancre sur le territoire	26
10	Des polarités d'emploi centrées sur la vallée de la Moselle	28



Définitions et méthodes

PÉRIMÈTRES

L'étude se fonde sur le découpage territorial en zones d'emploi (ZE) donné par l'Insee : « une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ».

Les zones d'emploi de Metz et Thionville concernent totalement ou partiellement les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) suivants :

- ◇ Zone d'emploi de Metz (19 EPCI) : CA Metz Métropole, CA Saint-Avold Centre Mosellan, CC Bouzonvillois-Trois Frontières, CC Haut Chemin-Pays de Pange, CC Houve-Pays Boulageois, CC Mad et Moselle, CC Pays de l'Audunois et du Bassin de Landres, CC Rives de Moselle, CC de Damvillers Spincourt, CC de Seille et Mauchère-Grand Couronné, CC de l'Arc Mosellan, CC des Pays de Briey, du Jarnisy et de l'Orne, CC du Bassin de Pont-À-Mousson, CC du District Urbain de Faulquemont (DUF), CC du Pays Orne Moselle, CC du Pays d'Etain, CC du Saulnois, CC du Sud Messin, CC du Territoire de Fresnes en Woëvre ;
- ◇ Zone d'emploi de Thionville (7 EPCI) : CA Portes de France-Thionville, CA du Val de Fensch, CC Bouzonvillois-Trois Frontières, CC Pays de l'Audunois et du Bassin de Landres, CC de Cattenom et Environs, CC de l'Arc Mosellan, CC du Pays Haut Val d'Alzette.

Trois territoires de référence sont retenus pour indiquer les positions relatives des zones d'emploi de Metz et Thionville au cours du temps :

- ◇ **Grand Est** : région Grand Est ;
- ◇ **ZE sup. 100 000 emplois Grand Est** : moyenne des zones d'emploi du Grand Est comptant plus de 100 000 emplois (en 2014) et regroupant les zones de Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg et Troyes ;
- ◇ **ZE 50 000 à 100 000 emplois Grand Est** : moyenne des zones d'emploi du Grand Est comptant de 50 000 à 100 000 emplois (en 2014) et regroupant les zones de Charleville-Mézières, Colmar, Epinal, Forbach, Haguenau, Molsheim-Obernai et Thionville.

L'espace de projet Nord lorrain regroupe les dix EPCI suivants :

- ◇ CA Metz Métropole ;
- ◇ CC Rives de Moselle ;
- ◇ CC Sud Messin ;
- ◇ CC Pays Orne Moselle ;
- ◇ CA Val de Fensch ;
- ◇ CA Portes de France-Thionville ;
- ◇ CC Pays Haut Val d'Alzette ;
- ◇ CC Mad et Moselle ;
- ◇ CC Cattenom et environs ;
- ◇ CC Arc Mosellan.

REPRÉSENTATIONS CARTOGRAPHIQUES

Les cartes représentent les zones d'emploi de Metz et de Thionville (contour bleu), avec les EPCI qui les composent (contour léger noir).

Pour les EPCI dont les limites dépassent les zones d'emploi (hachures bleues), les données (nombre, répartition et évolution) concernent l'ensemble de l'intercommunalité.

INDICATEURS

Les indicateurs concernent successivement :

- ◇ l'emploi total [fiche 1] et sa répartition par secteur d'activité [fiche 2] ;
- ◇ l'emploi salarié privé dans l'industrie [fiche 3], dans les services [fiche 4] et dans les secteurs d'avenir [fiches 5] ;
- ◇ l'emploi dans la sphère présentielle [fiche 4] ;
- ◇ l'emploi des cadres des fonctions métropolitaines [fiche 6] ;
- ◇ la formation de la main-d'œuvre [fiche 7] ;
- ◇ l'emploi total par statut professionnel (salarié et non-salarié) [fiche 8] ;
- ◇ les migrations professionnelles [fiche 9] ;
- ◇ les équilibres entre emplois et actifs [fiche 10].



SOURCES STATISTIQUES

Insee - recensements de la population, Insee - Sirene et Acoiss

DÉFINITIONS ET CONVENTIONS

Sphère économique

« Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. »

Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines

L'analyse fonctionnelle de l'Insee est une approche de la répartition des emplois estimés aux différents recensements. Les actifs employés sont répartis en quinze fonctions, transversales aux secteurs d'activité, au statut (public au privé) ou à la qualification.

Parmi ces fonctions, cinq d'entre elles apparaissent largement surreprésentées dans les grandes aires urbaines françaises : les fonctions de gestion, de commerce inter-entreprises, de conception-recherche, de prestations intellectuelles et de culture-loisirs.

Ces cinq fonctions sont qualifiées par l'Insee de « fonctions métropolitaines », propres aux grandes agglomérations françaises. Au sein de ces fonctions métropolitaines, la part des cadres des fonctions métropolitaines ou CFM (cadres ou chefs d'entreprises de plus de 10 salariés) peut être considérée comme un indicateur pertinent du rayonnement décisionnel des agglomérations ou de leur insertion dans l'économie de la connaissance.

Statut professionnel

La notion de statut professionnel s'applique à la population active ayant un emploi. Elle permet de distinguer les salariés des non-salariés.

Les salariés regroupent les salariés du secteur privé, ceux de la fonction publique (État, collectivités locales, fonction publique hospitalière) et ceux des entreprises publiques ou nationales et de la sécurité sociale.

Les non-salariés comprennent les travailleurs indépendants ou les personnes travaillant à leur compte, les chefs d'entreprise salariés ou PDG ou gérants minoritaires de SARL, et les personnes aidant une autre personne dans son travail sans être rémunérées (le plus souvent ces dernières sont des personnes qui aident, sans être salariées, un membre de leur famille qui est lui-même à son compte : exploitant agricole, artisan, commerçant, industriel, profession libérale).

Le statut juridique correspondant est celui de travailleur indépendant, que l'on soit profession libérale, artisan, chef d'entreprise ou commerçant. Ces emplois peuvent s'exercer notamment au sein d'entreprises individuelles ou de micro-entreprises (ancien statut auto-entrepreneur notamment).

Secteur tertiaire

Les activités de services sont indifféremment désignées par les expressions suivantes :

- ◇ « tertiaire marchand » ou « services marchands » : il s'agit du tertiaire principalement marchand (commerces, transports, activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration, activités immobilières, information-communication) ;
- ◇ « tertiaire non-marchand » ou « services non-marchands » : il s'agit du tertiaire principalement non-marchand (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale).

TCAM

Taux de croissance annuel moyen



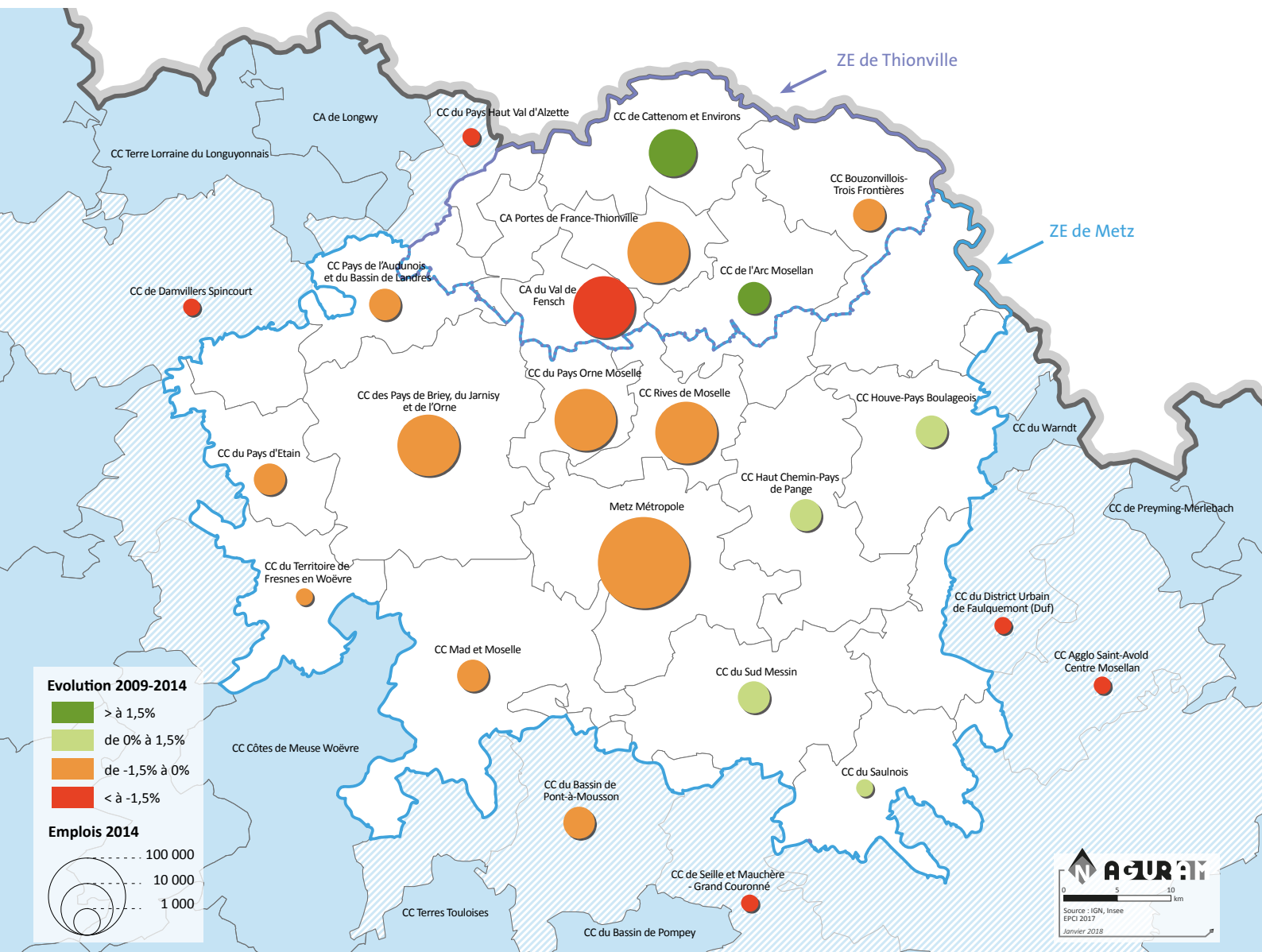
1

Un territoire durement touché par la crise, peu de secteurs économiques épargnés

- ◆ La zone d'emploi de Metz compte 191 650 emplois et celle de Thionville 62 700 emplois en 2014, représentant respectivement 9 % et 3 % des emplois du Grand Est.
- ◆ Les deux zones d'emploi s'inscrivent dans des dynamiques moins favorables que les territoires de référence.
- ◆ Une forte densité d'activités économiques autour de la vallée de la Moselle et centrée sur l'espace de projet des EPCI du Nord lorrain.
- ◆ Des dynamiques de l'emploi plus favorables dans les espaces qui jouxtent la dorsale du nord de la vallée de la Moselle.

Carte 1 / Nombre d'emplois en 2014 dans les zones d'emploi de Metz et de Thionville par EPCI - Évolution 2009-2014 (TCAM en %)*

Source : Insee - recensements de la population, exploitations principales

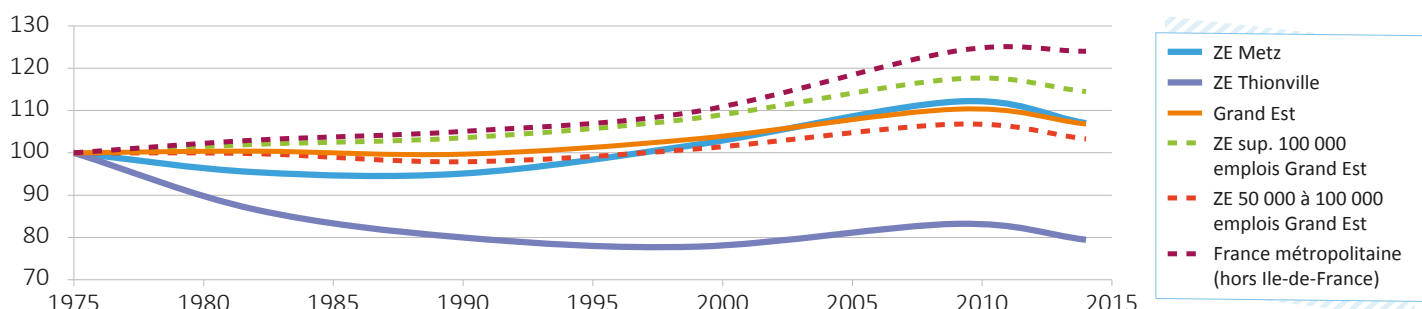


* Cf Définitions et méthodes (p.3) pour les périmètres des représentations cartographiques



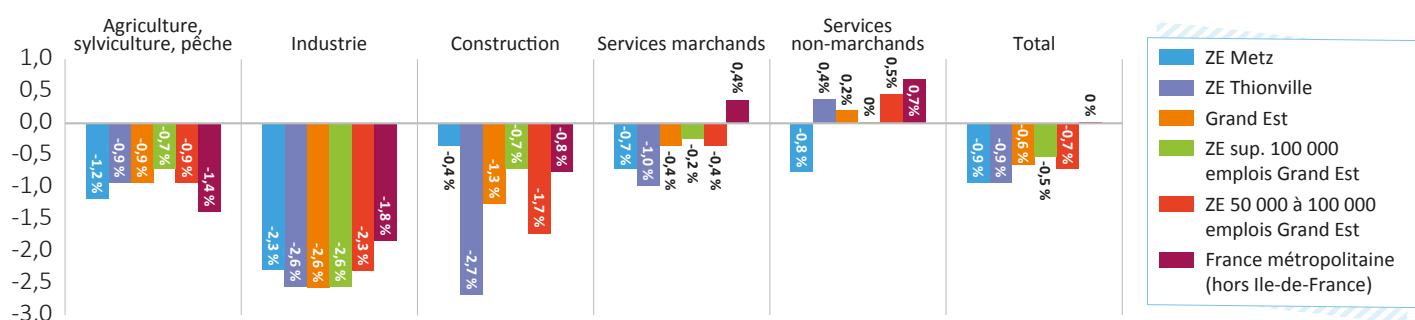
Graphique 1/ Évolution de l'emploi total depuis 1975 (base 100 en 1975)

Source : Insee - recensements de la population, exploitations complémentaires



Graphique 2 / Évolution de l'emploi par secteur d'activité 2009-2014 (TCAM en %)

Source : Insee - recensements de la population, exploitations complémentaires



Entre 1975 et 2014, ce sont les zones comptant plus de 100 000 emplois qui ont connu la croissance moyenne la plus favorable, c'est-à-dire une progression continue de 1975 à 2009, suivie d'un décrochage dû à la crise à partir de 2009 [graphique 1].

La zone d'emploi de Metz n'a pas connu les mêmes évolutions que les autres territoires du fait de la crise industrielle et de son impact sur l'emploi durant les années 1980. La reprise est intervenue dans la décennie suivante jusqu'à la rupture de 2009. Depuis, tous les secteurs, y compris les services publics et privés fortement pourvoyeurs d'emplois sur le territoire messin, connaissent un repli [graphique 2].

La carte 1 montre qu'au sein de la zone d'emploi messine, les territoires denses de la Vallée de la Moselle ont eu tendance à perdre de l'emploi entre 2009 et 2014, ce qui n'est pas le cas des territoires de la seconde couronne périurbaine qui ont gagné des emplois durant cette période, notamment dans l'est de l'agglomération.

La zone d'emploi de Thionville se démarque très nettement de l'évolution des zones de taille comparable, avec une chute continue de l'emploi entre 1975 et le début des années 2000. A l'origine de cet état de fait, la désindustrialisation amorcée depuis les années 70, conjuguée à une tardive montée en puissance des emplois de services.

Les zones d'emploi de taille équivalente ont, quant à elles, connu une progression de l'emploi quasi-constante et ont globalement moins fortement subi la crise entre 2009 et 2014. Durant cette période, les emplois de services de la zone de Thionville progressent particulièrement dans les services non-marchands, à un rythme sensiblement égal à celui des zones d'emploi de référence [graphique 2]. On note également la baisse continue de l'emploi dans l'industrie, de la construction et dans le tertiaire marchand.

A l'échelle des territoires qui composent la zone d'emploi thionilloise, de forts contrastes apparaissent avec un repli marqué de l'emploi sur Val de Fensch et Portes de France-Thionville, mais une forte progression des territoires périurbains et ruraux.

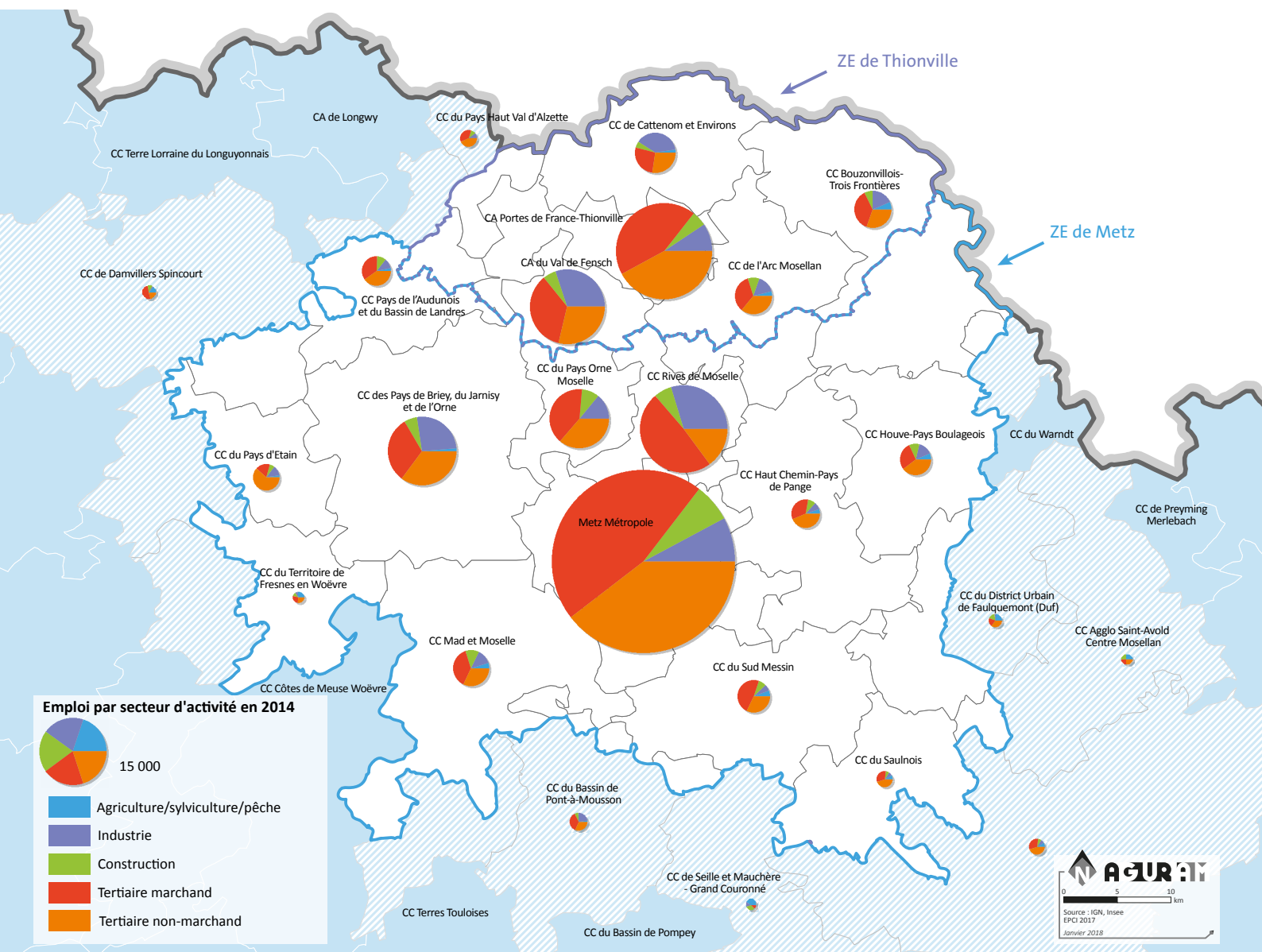


Une transition vers les services déjà effectuée, conséquence des restructurations industrielles

- ◆ Une part importante des emplois tertiaires, notamment non-marchands, par rapport aux territoires de référence.
- ◆ Une forte présence d'emplois publics, liée notamment au rôle de capitale régionale de Metz.
- ◆ Une sous-représentation des emplois industriels sur l'ensemble du territoire Nord lorrain liée aux restructurations qui ont touché la vallée de la Moselle au cours des 30 dernières années.
- ◆ Des profils d'activité différenciés entre les EPCI.

■ Carte 2 / Répartition des emplois dans les zones d'emploi de Metz et de Thionville par EPCI et secteur d'activité en 2014*

Source : Insee - recensements de la population, exploitations complémentaires



* Cf Définitions et méthodes (p.3) pour les périmètres des représentations cartographiques

D'une manière générale, toutes les zones affichent une part dominante du secteur tertiaire, conséquence du vaste mouvement de tertiarisation qui caractérise l'économie française depuis une trentaine d'années.

Des disparités et des similitudes existent néanmoins entre les territoires.

Les zones de Metz et Thionville présentent ainsi une spécificité commune : celle d'un engagement particulièrement marqué dans les activités de services, jusqu'à dépasser la région Grand Est pour Metz et l'approcher pour Thionville [graphique 3]. Cette proximité masque en réalité des trajectoires différentes car la forte présence du tertiaire dans la zone messine ne fait que refléter une spécialisation conforme à son statut passé de capitale régionale et de territoire historiquement commerçant, à l'inverse de la zone de Thionville dont la surreprésentation du tertiaire s'explique vraisemblablement par une augmentation mécanique du secteur due à la chute marquée de l'activité industrielle. Celle-ci reste néanmoins encore davantage présente que dans la zone messine, mais inférieure à la part observée dans les zones de 50 à 100 000 habitants. Il est intéressant de remarquer que sur l'ensemble des zones de référence, la zone de Metz présente en définitive la structure d'activité la plus proche de celle de la France de Province.

A un niveau plus fin, on observe que les intercommunalités de Metz Métropole et de Portes de France-Thionville se singularisent par une part importante des emplois dans les secteurs des services, notamment non-marchands, du fait de leur rôle de centralité d'agglomération.

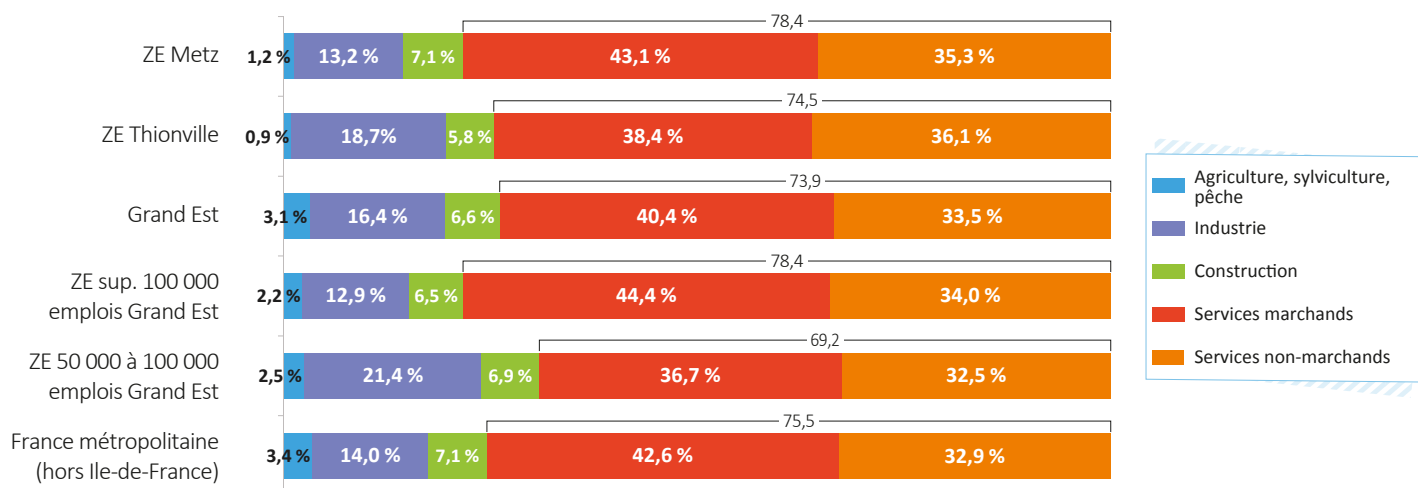
Le profil économique des EPCI de l'espace Nord lorrain n'échappe pas au mouvement de tertiarisation.

La vallée de la Moselle est caractérisée par une forte densité d'activités commerciales, particulièrement dans les EPCI des Rives de Moselle et de Portes de France - Thionville où l'on retrouve un grand nombre d'emplois dans le secteur du commerce, notamment du commerce de détail. La communauté de communes du Pays Orne-Moselle tire sa singularité de la reconversion réussie de l'ancienne vallée industrielle en un pôle thermal et de loisir situé à Amnéville. Enfin, d'autres EPCI périurbains et ruraux se démarquent par la forte présence d'emplois de services marchands, caractéristique du développement d'une économie résidentielle entraînée par un certain dynamisme démographique. C'est le cas, par exemple, des EPCI les plus proches de la frontière luxembourgeoise.

En revanche, la présence de l'industrie est davantage marquée sur ces territoires [carte 2]. C'est le cas de territoires fortement industriels comme le Val de Fensch, Cattenom et environ, le Pays de Briey ou les Rives de Moselle dans une moindre mesure. Dans la plupart des cas, la spécialisation s'opère à travers la présence d'un ou plusieurs grands établissements pourvoyeurs d'un grand nombre d'emplois. C'est le cas de PSA et des sous-traitants pour les usines de Borny (Metz Métropole) et Trémery (Rives de Moselle), mais aussi des grandes entreprises métallurgiques des vallées de la Moselle, de l'Orne et de la Fensch : Ascométal, (Hagondange), Arcelor Mittal (Florange) entre autres.

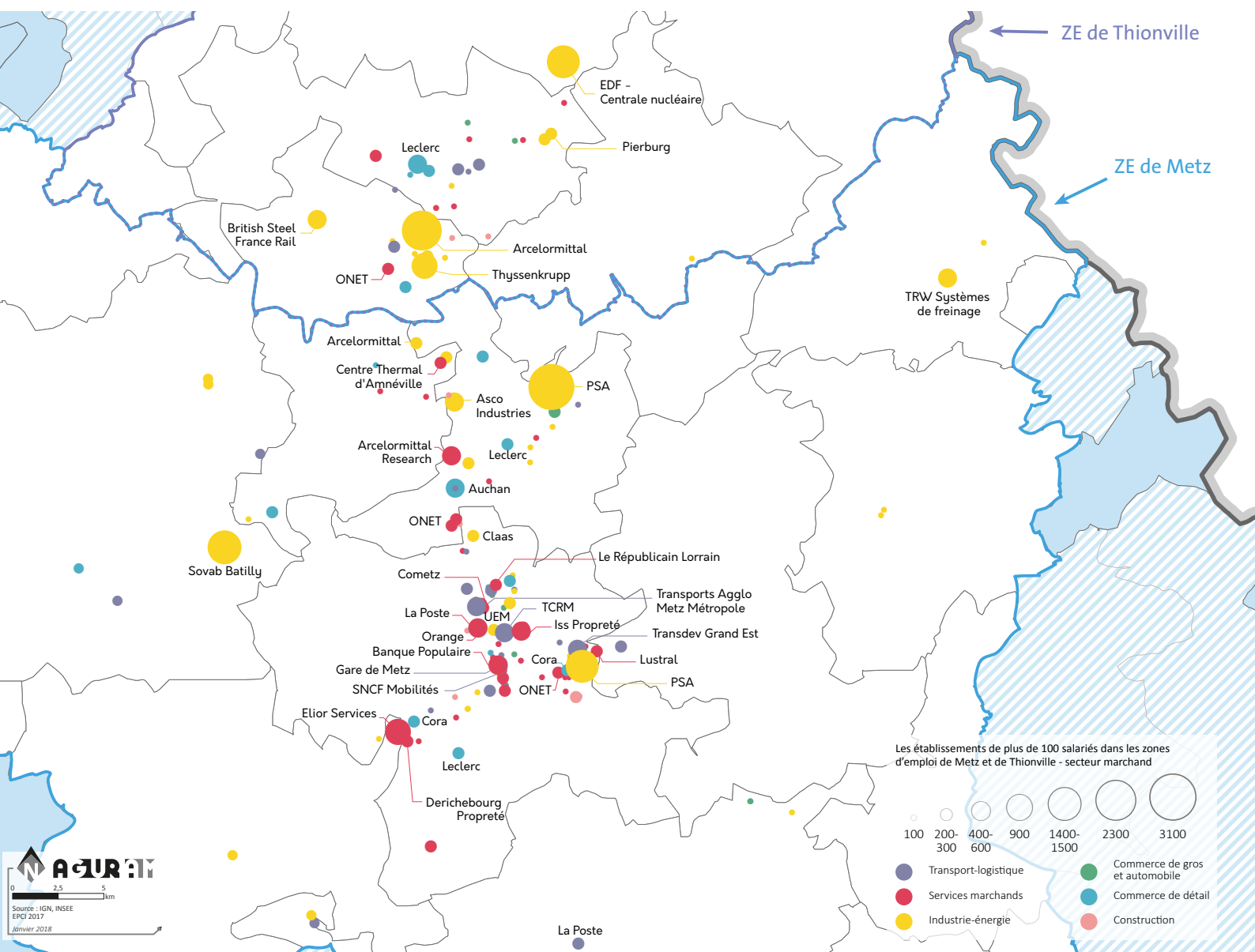
Graphique 3 / Emploi total par secteur d'activité en 2014 (en %)

Source : Insee - recensements de la population, exploitations complémentaires



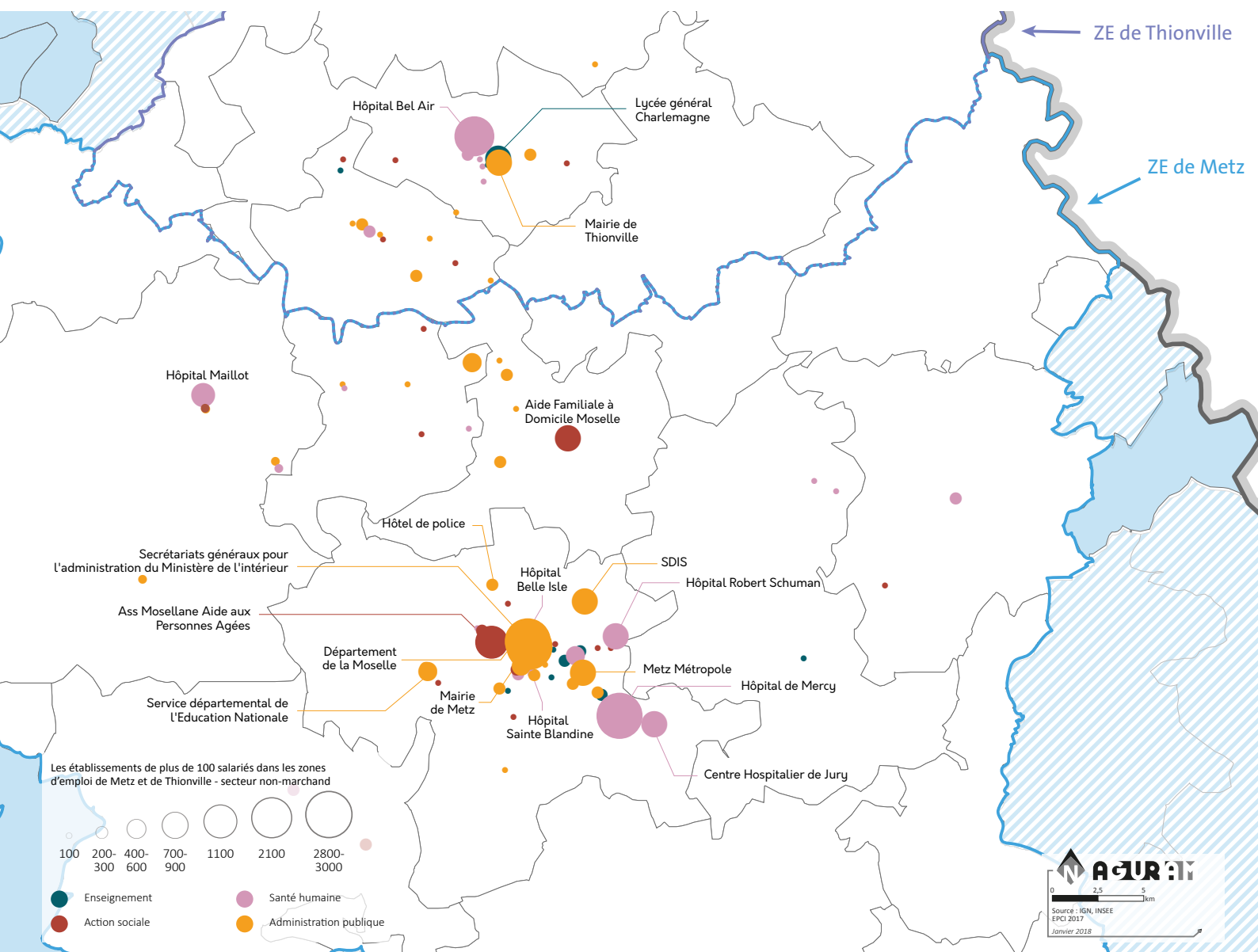
Carte 3 / Établissements de plus de 100 salariés dans les zones d'emploi de Metz et de Thionville Secteur marchand

Source : Insee - Sirène 2017



Carte 4 / Établissements de plus de 100 salariés dans les zones d'emploi de Metz et de Thionville Secteur non-marchand

Source : Insee - Sirène 2017



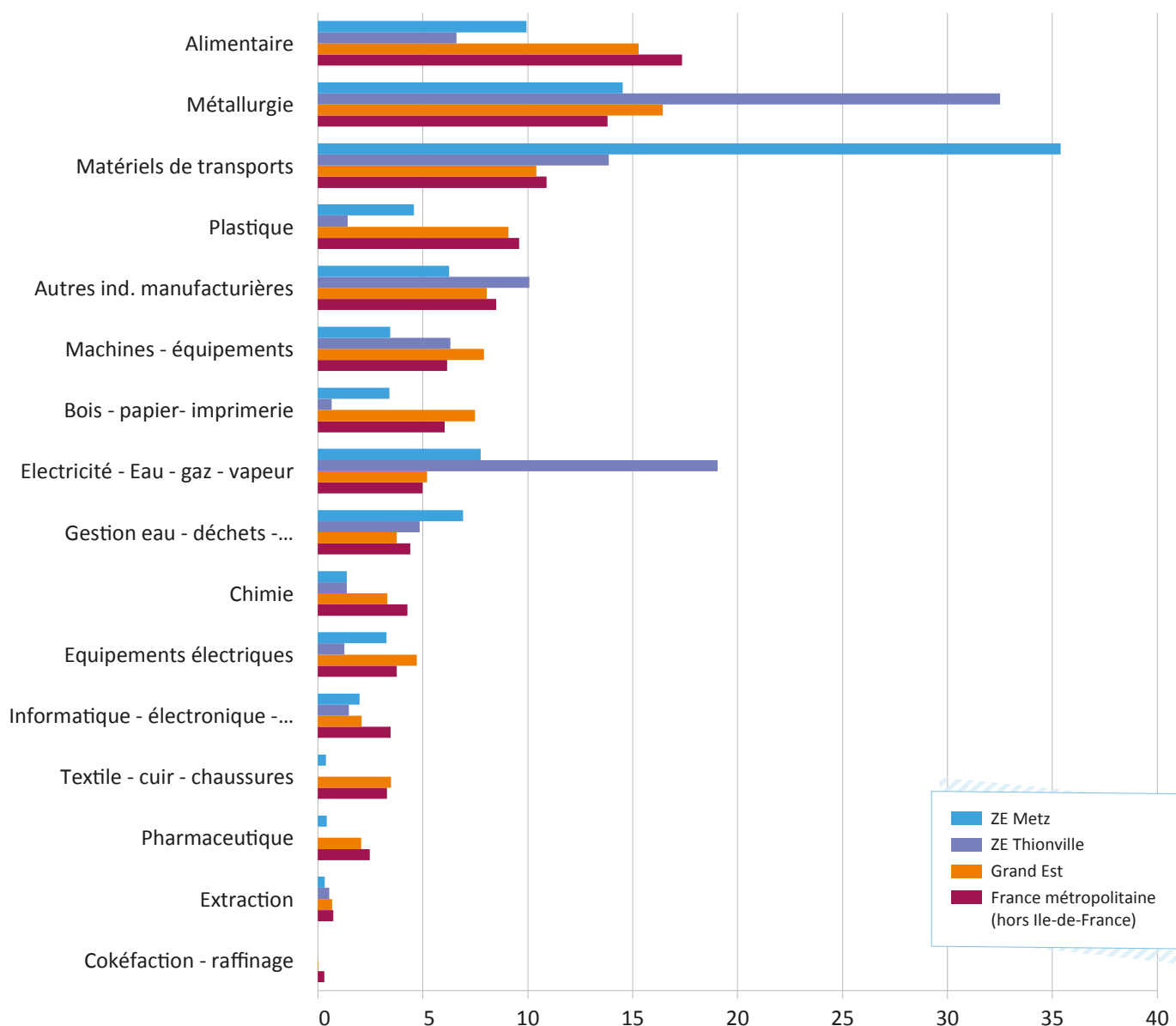
3

L'emploi industriel en perte de vitesse et concentré sur la métallurgie et l'automobile

- ◆ Les emplois industriels messins restent concentrés au sein d'implantations industrielles relativement récentes, notamment autour de Metz, Trémery et Batilly, trois grands sites de l'industrie automobile.
- ◆ La zone d'emploi de Thionville affiche une forte spécialisation autour de la métallurgie.
- ◆ Les emplois industriels du Nord lorrain se concentrent dans des grands secteurs industriels, en recul depuis 2009.
- ◆ Le territoire Nord lorrain s'inscrit dans des dynamiques comparables à celles du Grand Est.

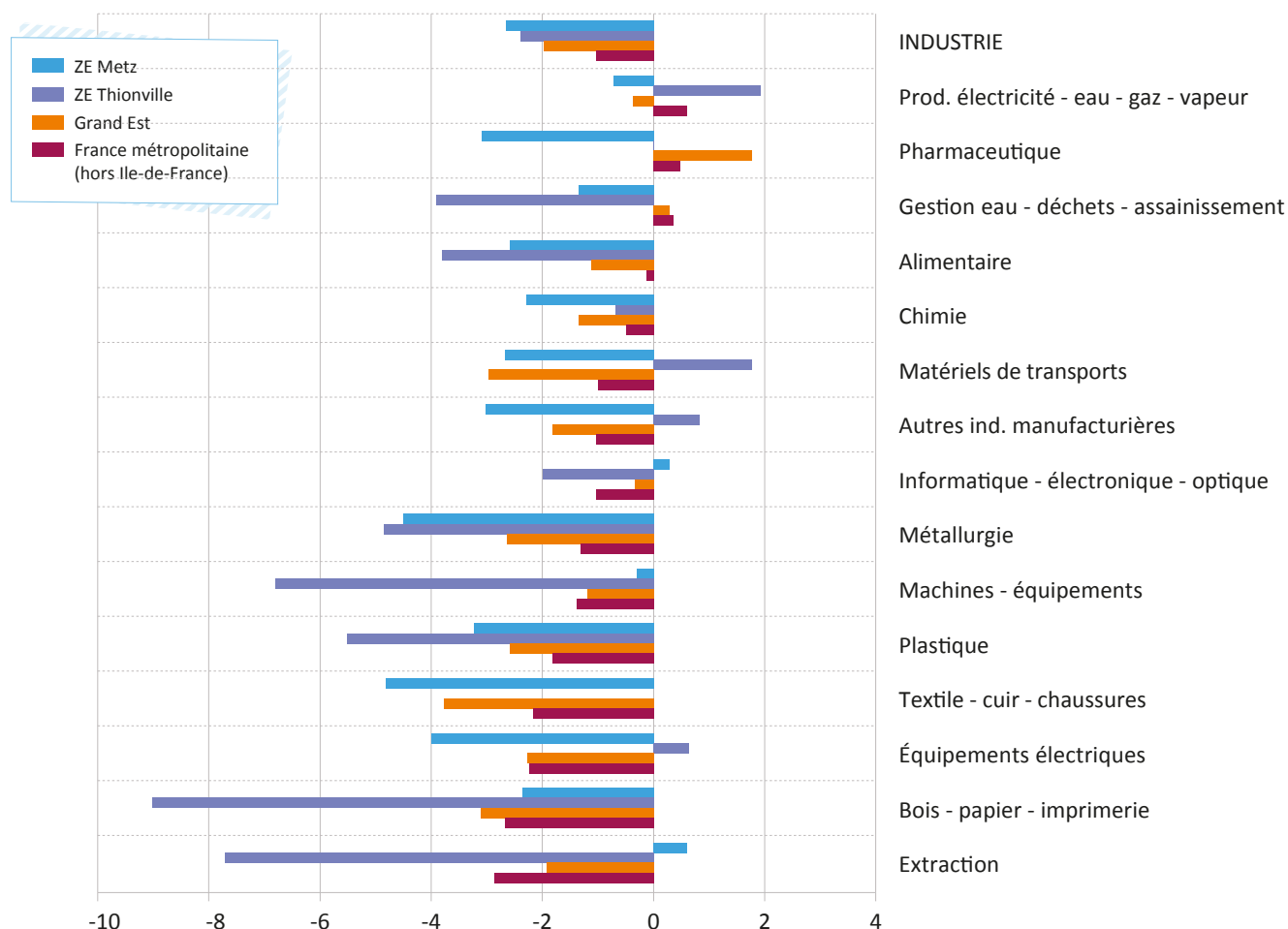
Graphique 4 / Répartition des emplois salariés privés dans l'industrie en 2016 (en % de l'emploi industriel)

Source : Acoess



Graphique 5 / Évolution de l'emploi salarié privé dans l'industrie entre 2009 et 2016 (TCAM en %)

Source : Acoss



Les emplois industriels de la zone d'emploi de Metz sont historiquement concentrés dans la vallée de la Moselle et la vallée de l'Orne, dont la désindustrialisation a commencé depuis plusieurs décennies. La forte spécialisation dans le secteur de l'industrie automobile [graphique 4] est liée à des implantations relativement récentes (datant de la fin des années 1960 au début des années 1980) des sites de PSA à Metz-Borny et Trémery, ainsi que de la Sovab à Batilly. On note également une surreprésentation des emplois dans le domaine énergétique, en lien notamment avec les activités de l'UEM à Metz et de la centrale nucléaire de Cattenom au nord de Thionville. Ce secteur a connu une forte croissance entre 2009 et 2016 [graphique 5], en France et dans la zone d'emploi de Thionville. Le secteur « gestion de l'eau, déchets, assainissement, dépollution » apparaît également comme plus représenté qu'en moyenne dans la région.

La zone d'emploi de Thionville se démarque par la forte proportion d'emplois dans le secteur de la métallurgie, qui représente près du double de la moyenne du Grand Est. Cela s'explique notamment par la présence forte et historique de l'entreprise Arcelor Mittal sur toute l'agglomération thionvilloise.

Cette forte spécialisation du Nord lorrain s'accompagne d'une certaine fragilité : à la fois parce que les secteurs d'activité concernés connaissent d'importantes restructurations [graphique 5] et parce que les emplois directs et indirects restent dépendants de quelques grands établissements dont les centres de décision restent très éloignés du territoire.

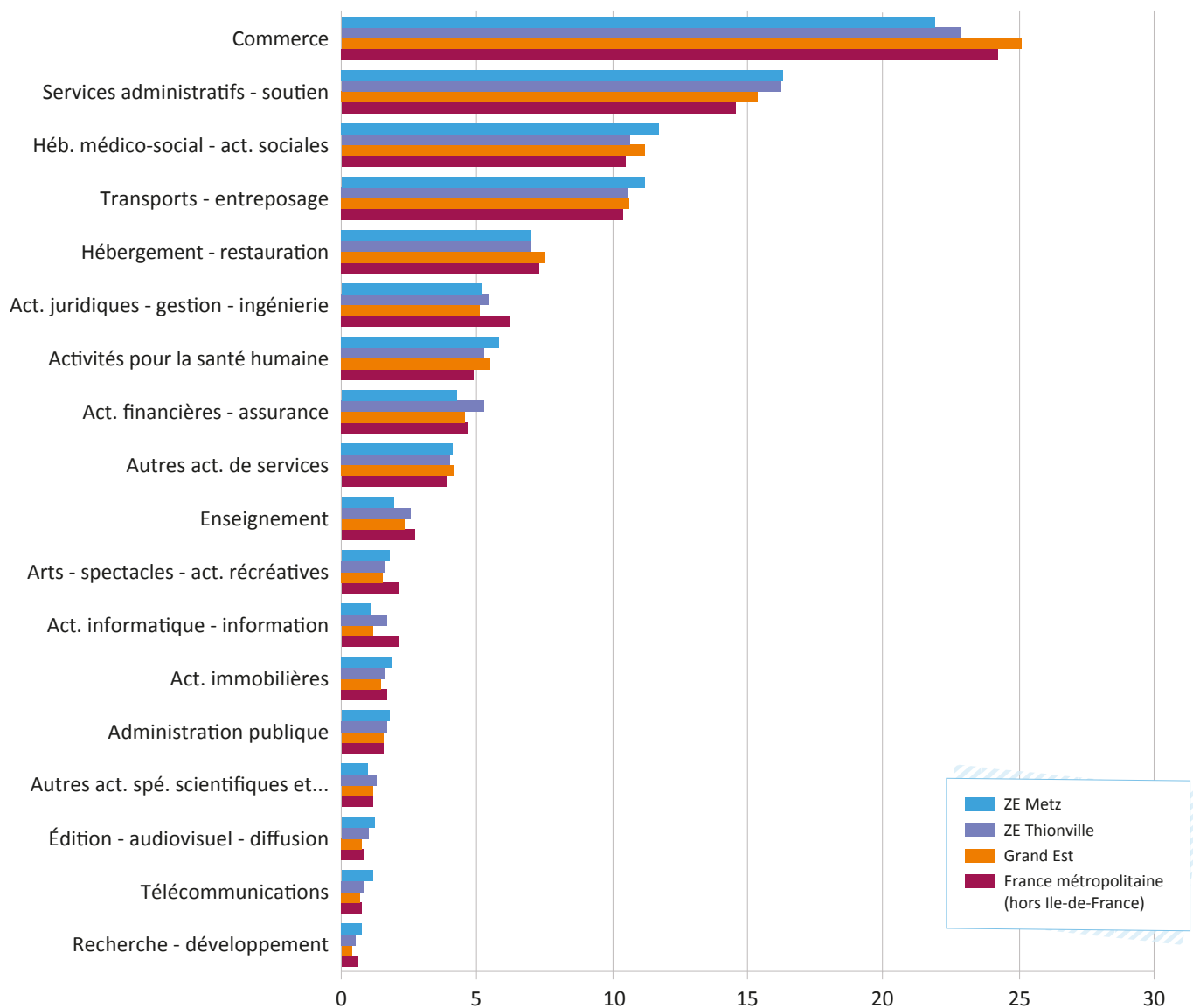
4

Les services, une part croissante de l'emploi qui résiste en partie à la crise

- ◆ La zone d'emploi de Metz compte une part importante de services aux entreprises, secteur en croissance.
- ◆ La zone d'emploi de Thionville se démarque par le poids notable du commerce et la forte progression des services administratifs et de soutien depuis 2009.
- ◆ Les activités présentiellees progressent.

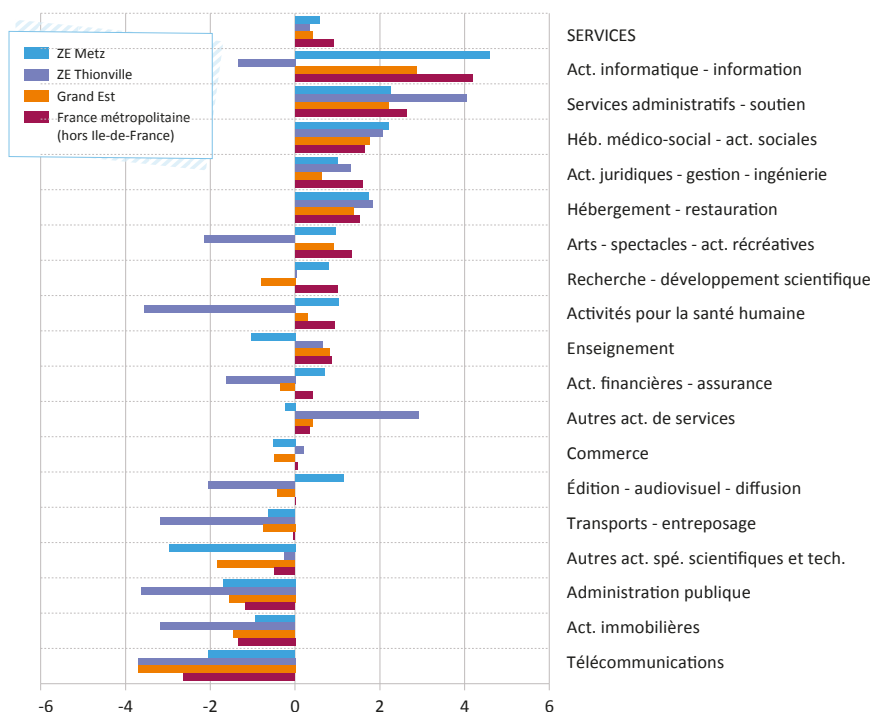
Graphique 6 / Répartition des emplois salariés privés dans les services en 2016 (en % de l'emploi total dans les services)

Source : Acoess



Graphique 7 / Évolution des emplois salariés privés dans les services entre 2009 et 2016 (TCAM en %)

Source : Acooss



A quelques exceptions près et à la différence de l'industrie, la structure des activités de services dans le Nord lorrain diffère peu de celle de Grand Est [graphiques 4 & 6].

Sur la période 1975-2014, la zone d'emploi de Metz bénéficie de sa position de capitale régionale : d'une part au travers de l'emploi public et des emplois de services induits, d'autre part en jouant pleinement son rôle de pôle de services pour les entreprises industrielles de son bassin d'emploi. De plus, la proportion des emplois présents y est en constante progression et très supérieure à celle des territoires de référence régionaux [graphique 8] : en 2014, plus de 70 % des emplois de la zone d'emploi messine sont de nature présentielle. D'autres

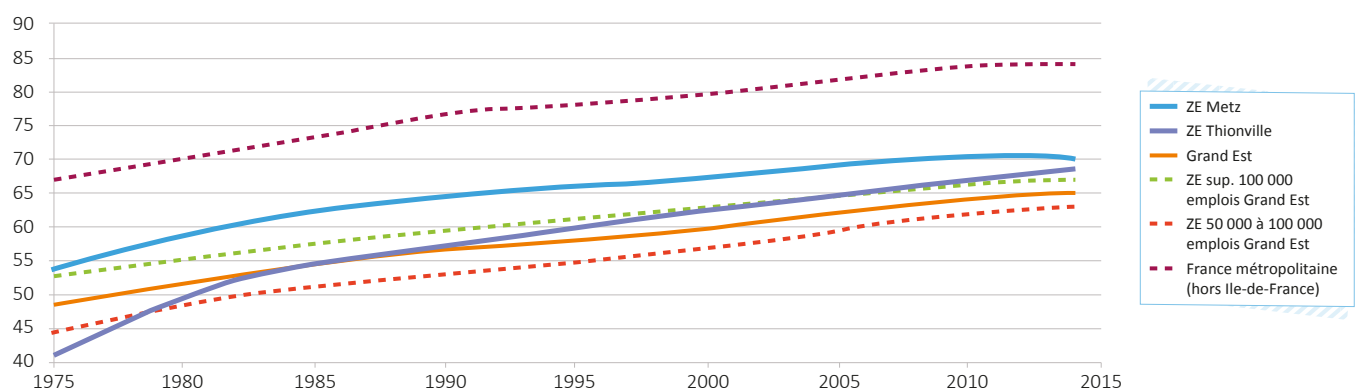
secteurs, en revanche, ont été davantage touchés par la crise, de manière conjoncturelle ou plus structurelle, en particulier les secteurs du commerce, des transports et de l'administration publique [graphique 7].

La perte notable d'emplois dans le secteur des télécommunications à Metz s'explique notamment par la restructuration de l'entreprise TDF basée au Technopôle.

La zone d'emploi de Thionville se distingue, quant à elle, par une proportion importante d'emplois dans le domaine du commerce et des services administratifs et de soutien qui se sont renforcés entre 2009 et 2016.

Graphique 8 / Évolution de la part des emplois de la sphère présentielle 1975-2014 (en %)

Source : Insee - recensements de la population, emplois par sphère



5

Une croissance de l'emploi dans les « secteurs d'avenir » portée par le numérique

- ◆ L'emploi dans les « secteurs d'avenir » moins présent dans les zones de Metz et Thionville, mais en croissance entre 2009 et 2016.
- ◆ À Metz, une forte progression de l'emploi dans les secteurs du numérique, de la recherche et développement et des prestations intellectuelles.



Extrait de « La trajectoire économique du Grand Est »

A quelques exceptions près, on n'observe pas de différence aussi marquée que dans l'industrie dans la répartition de l'emploi dans les secteurs des services entre le Nord Lorrain et le Grand-Est (cf. graphique ci-dessous).

La zone d'emploi de Metz a tenu son rôle de capitale régionale, cela se traduit par de l'emploi public et des emplois de services induits, mais elle tient également un rôle de pôle de services pour les entreprises industrielles de son bassin d'emploi. De plus, la part des emplois «présentiels» y est en constante progression et leur place y

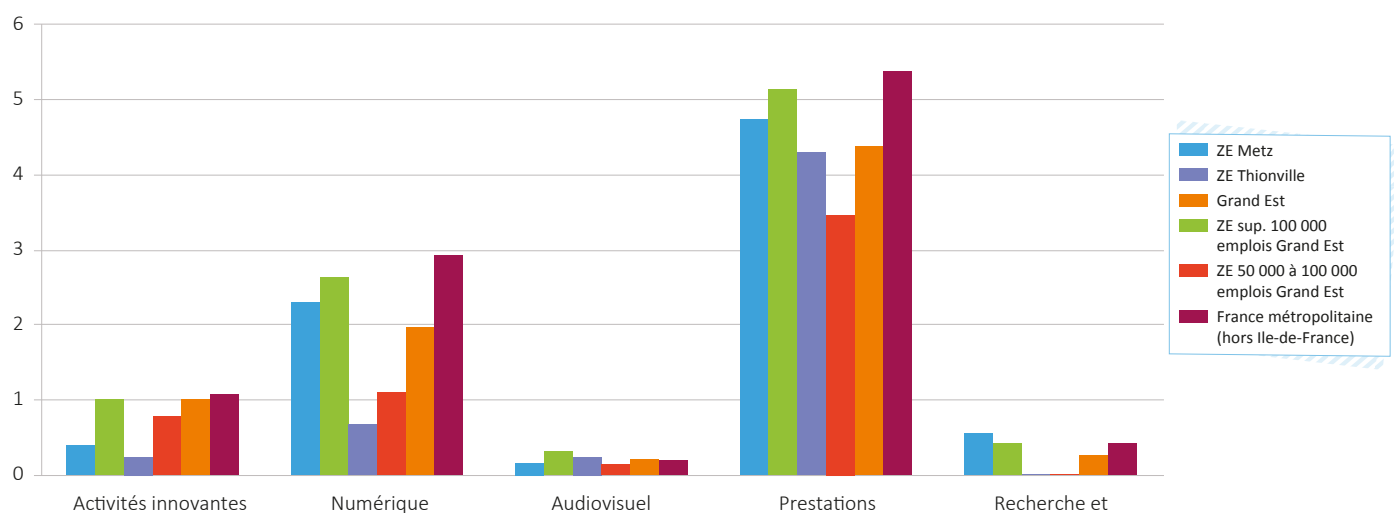
est beaucoup plus importante que dans les territoires de référence (cf. courbe relative à la place des emplois présents), en effet, plus de 70 % des emplois de la zone d'emploi messine sont de nature présentielle selon l'Insee en 2013. D'autres secteurs en revanche ont été plus touchés par la crise, de manière conjoncturelle ou plus structurelle, c'est le cas notamment du commerce et des transports.

La zone d'emploi de Thionville se distingue, quant à elle, avec une part importante d'emplois dans le domaine du commerce et également de l'hébergement et de l'action sociale.



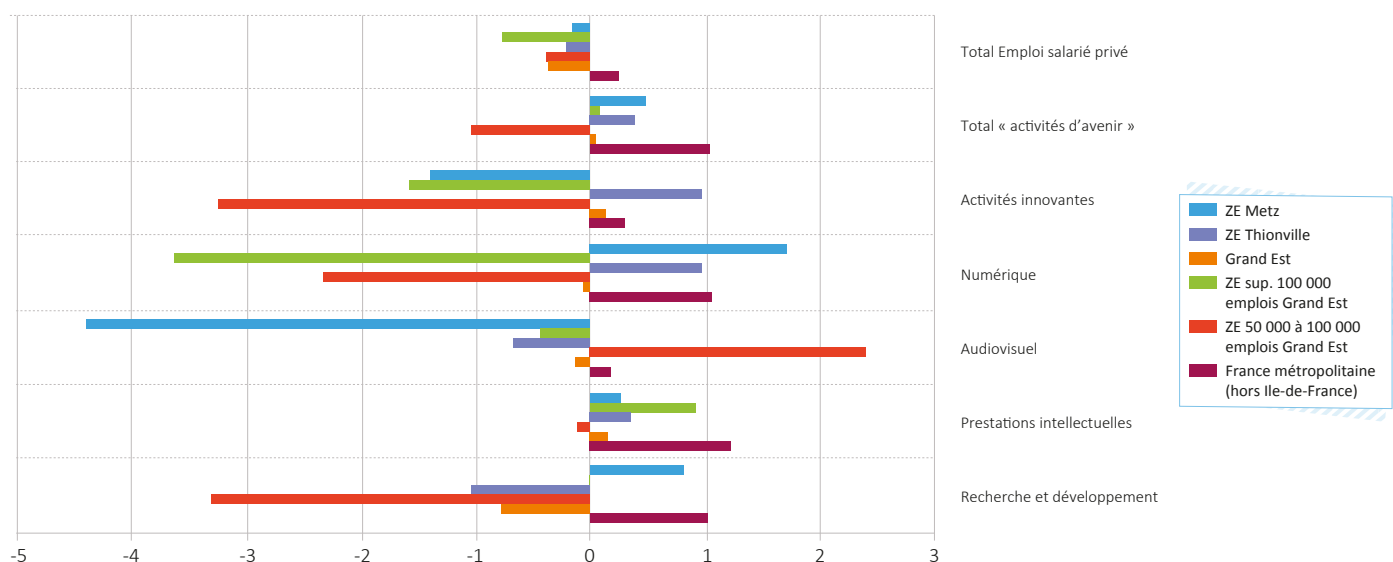
Graphique 9 / Répartition des emplois dans les « activités d'avenir » en 2016 (en % de l'emploi salarié privé)

Source : Acoiss



Graphique 10 / Évolution des emplois dans les « activités d'avenir » entre 2009 et 2016 (TCAM en %)

Source : Acooss



En retrait dans la zone d'emploi de Metz sauf pour la recherche et développement, les « activités d'avenir » ne représentent que 8,2 % des emplois salariés privés, contre 9,4 % dans les zones d'emploi de référence [graphique 9]. A Thionville, à l'instar des zones d'emploi comparables, 5,5 % des emplois relèvent des secteurs d'avenir. Mais, leur répartition diffère : en effet, les prestations intellectuelles y sont surreprésentées (4,3 % des emplois salariés privés dans la zone d'emploi thionvilloise, contre 3,5 % dans les zones d'emploi de comparaison) alors que les activités innovantes et le numérique y sont nettement moins présents.

Si en termes de structure, la donne apparaît peu favorable pour les zones d'emploi de Metz et de Thionville, les tendances observées entre 2009 et 2016 se révèlent intéressantes. Dans un contexte de recul de l'emploi salarié privé, l'emploi dans les « activités d'avenir » a quant à lui progressé sur les territoires messin et thionvillois, de respectivement 0,5 % et 0,4 % par an. Ces progressions sont supérieures à celles observées dans les territoires de référence du Grand Est.

Pour le territoire messin, la croissance de l'emploi dans les « secteurs d'avenir » entre 2009 et 2016, est notamment portée par les secteurs du numérique, de la recherche et développement et des prestations intellectuelles [graphique 10].

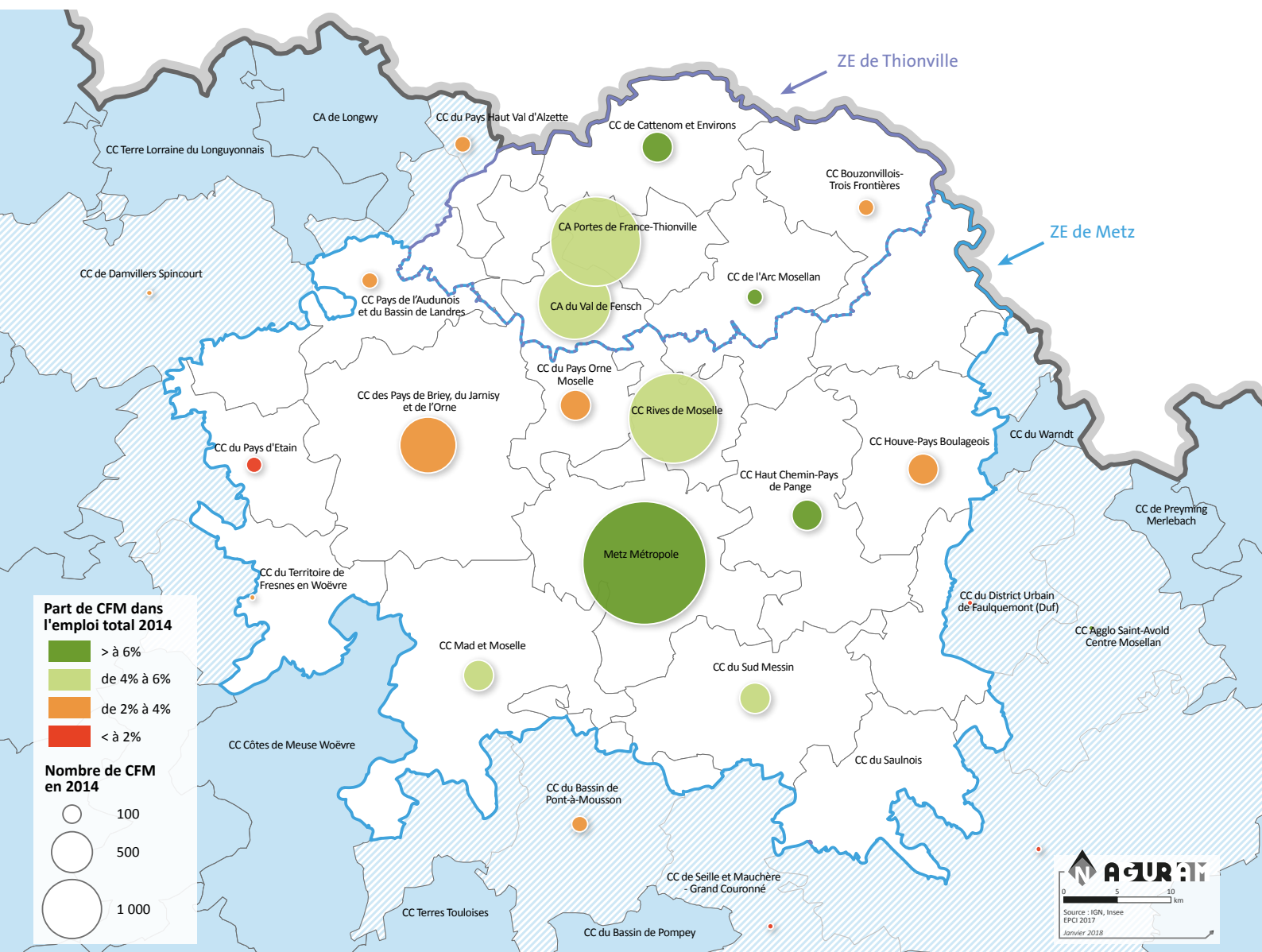
Sur la période, le numérique affiche une progression annuelle de 1,7 %, dans un contexte de recul généralisé de l'emploi dans les territoires de Grand Est, principalement dans les secteurs de l'édition de logiciels, de la programmation informatique, du traitement de données et de l'hébergement. Cette performance, d'autant plus notable qu'elle n'intègre pas les emplois non-salariés, est à rapprocher de la dynamique issue de la labellisation LORNTECH et du soutien des nouvelles technologies par l'espace Blida avec l'accompagnement des start-up qui y sont implantées. Le secteur de la recherche et développement a également progressé dans la zone d'emploi de Metz. Ces emplois sont principalement concentrés dans les sciences physiques et naturelles (avec près de 740 emplois en 2016) basés pour 90 % dans les Rives de Moselle, notamment sur le site Arcelor Mittal Research de Maizières-lès-Metz.

Des emplois métropolitains sous-représentés

- ◆ La zone d'emploi de Metz compte une part d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) inférieure à celle de sa zone de référence. Mais, inscrite dans une dynamique de rattrapage, elle progresse plus rapidement.
- ◆ C'est également le cas pour la zone d'emploi de Thionville, avec cependant une croissance plus modérée.

Carte 5 / Emplois de cadres des fonctions métropolitaines dans les zones d'emploi de Metz et de Thionville par EPCI en 2014*

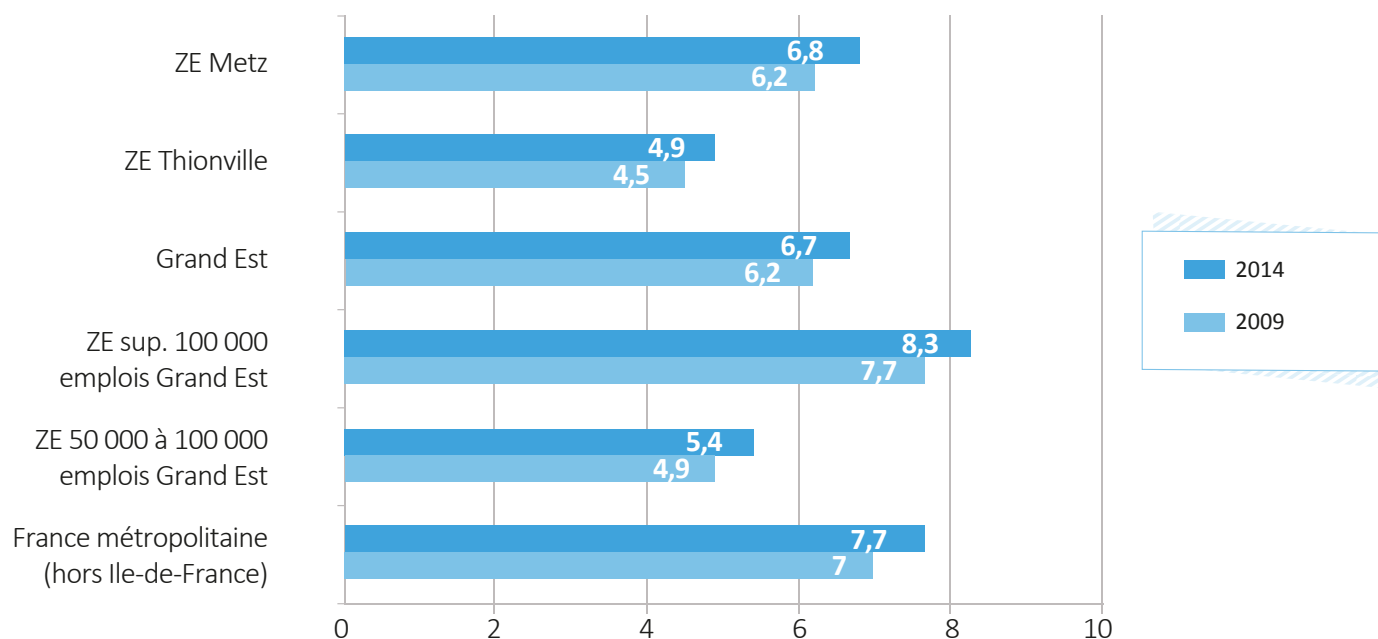
Source : Insee - recensements de la population, analyse fonctionnelle des emplois



* Cf Définitions et méthodes (p.3) pour les périmètres des représentations cartographiques

Graphique 11 / Répartition des emplois de cadres des fonctions métropolitaines par zone en 2009 et 2014 (en % de l'emploi total)

Source : Insee - recensements de la population

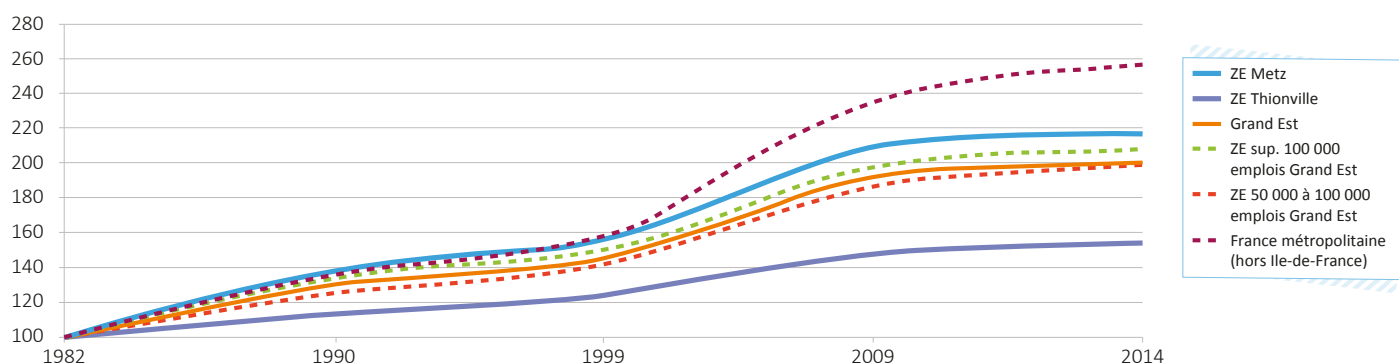


Avec 6,8 % des emplois en 2014 contre 8,3 % dans les territoires de référence, la part des emplois de cadres des fonctions métropolitaines dans la zone de Metz se révèle moins importante que dans les grandes zones d'emploi de la région Grand Est [graphique 11]. Cet écart reste stable entre 2009 et 2014 du fait de la progression équivalente du poids des cadres des fonctions métropolitaines dans l'agglomération messine et dans les territoires de référence [graphique 12]. La proximité de Luxembourg et la concentration de certaines fonctions, notamment dans la zone de Nancy (enseignement supérieur, recherche et médical) peut expliquer ces écarts structurels.

La part des cadres des fonctions métropolitaines dans la zone d'emploi de Thionville se situe également en retrait par rapport aux zones équivalentes dans le Grand Est, y compris dans les années 1980. La présence de Luxembourg aux portes du territoire peut expliquer cette sous-représentation d'emplois stratégiques.

Graphique 12 / Evolution des emplois de cadres des fonctions métropolitaines entre 1982 et 2014 (base 100 en 1982)

Source : Insee - recensements de la population



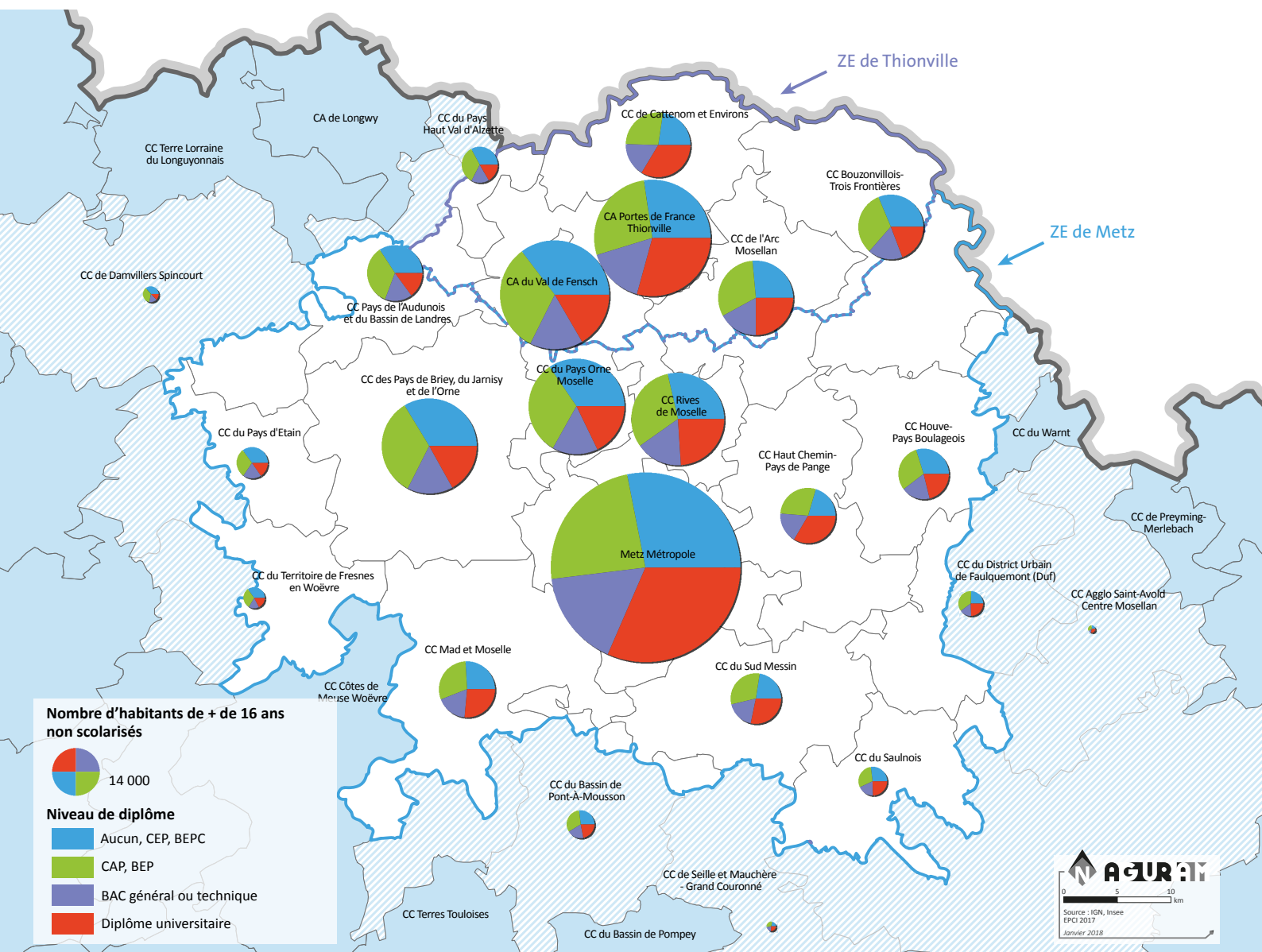
7

Un bassin de main-d'oeuvre inégalement formée

- ◆ La région Grand Est n'est pas bien positionnée en termes de formation de ses actifs par rapport à la France métropolitaine.
- ◆ Les zones d'emploi de Metz et Thionville ne font pas exception.
- ◆ Metz : un profil légèrement inférieur à la moyenne des grandes zones emploi.
- ◆ Thionville : une position supérieure à sa zone de référence.
- ◆ La formation, un enjeu déterminant pour les mutations de l'emploi et les besoins des entreprises.

Carte 6 / Diplôme des habitants de plus de 16 ans non scolarisés dans les zones d'emploi de Metz et de Thionville par EPCI en 2014*

Source : Insee - recensement de la population, exploitations principales



* Cf Définitions et méthodes (p.3) pour les périmètres des représentations cartographiques

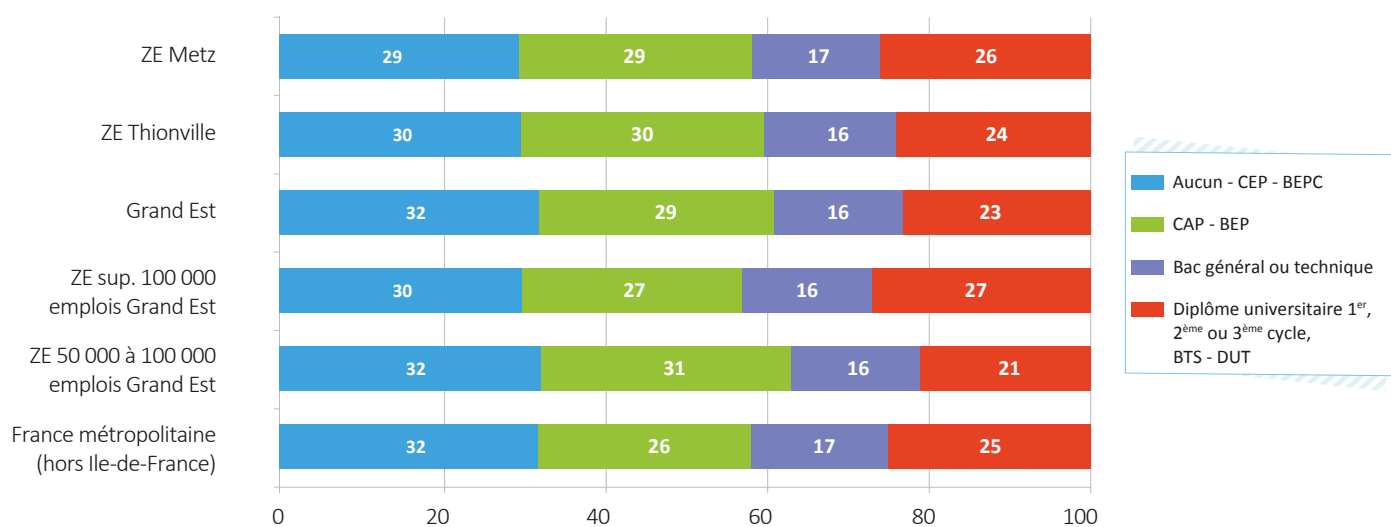


La zone d'emploi de Metz compte légèrement moins d'actifs ayant un niveau supérieur au bac que sa zone de référence. Elle présente une plus forte proportion d'individus avec un CAP-BEP (niveau 5) ou un bac (niveau 4) que les zones comparables et, moins de sans diplôme (niveau 6) et de diplômés de l'enseignement supérieur (niveaux 1, 2 et 3) alors que celle de Thionville affiche une situation plus favorable avec davantage de niveaux 1, 2, 3 et 4 et moins de niveaux 5 et 6.

Au sein de l'espace Nord lorrain, le degré d'urbanisation introduit une partition entre les EPCI [carte 4]. Ainsi, les territoires les plus urbanisés, comme Metz Métropole et Portes de France-Thionville, disposent d'une population au niveau de formation plus élevé, ce qui se traduit notamment par une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur plus importante que la moyenne. A l'inverse, les territoires au passé industriel marqué, comme le Val de Fensch ou la Vallée de l'Orne, se distinguent par une proportion importante de non-diplômés et de diplômés techniques spécialisés comme les BEP-CAP. Enfin, les territoires résidentiels périurbains se situent dans un entre-deux, dans la moyenne des zones d'emploi.

Graphique 13 / Diplôme des habitants de plus de 16 ans non scolarisés en 2014

Source : Insee, recensement de la population, exploitations principales



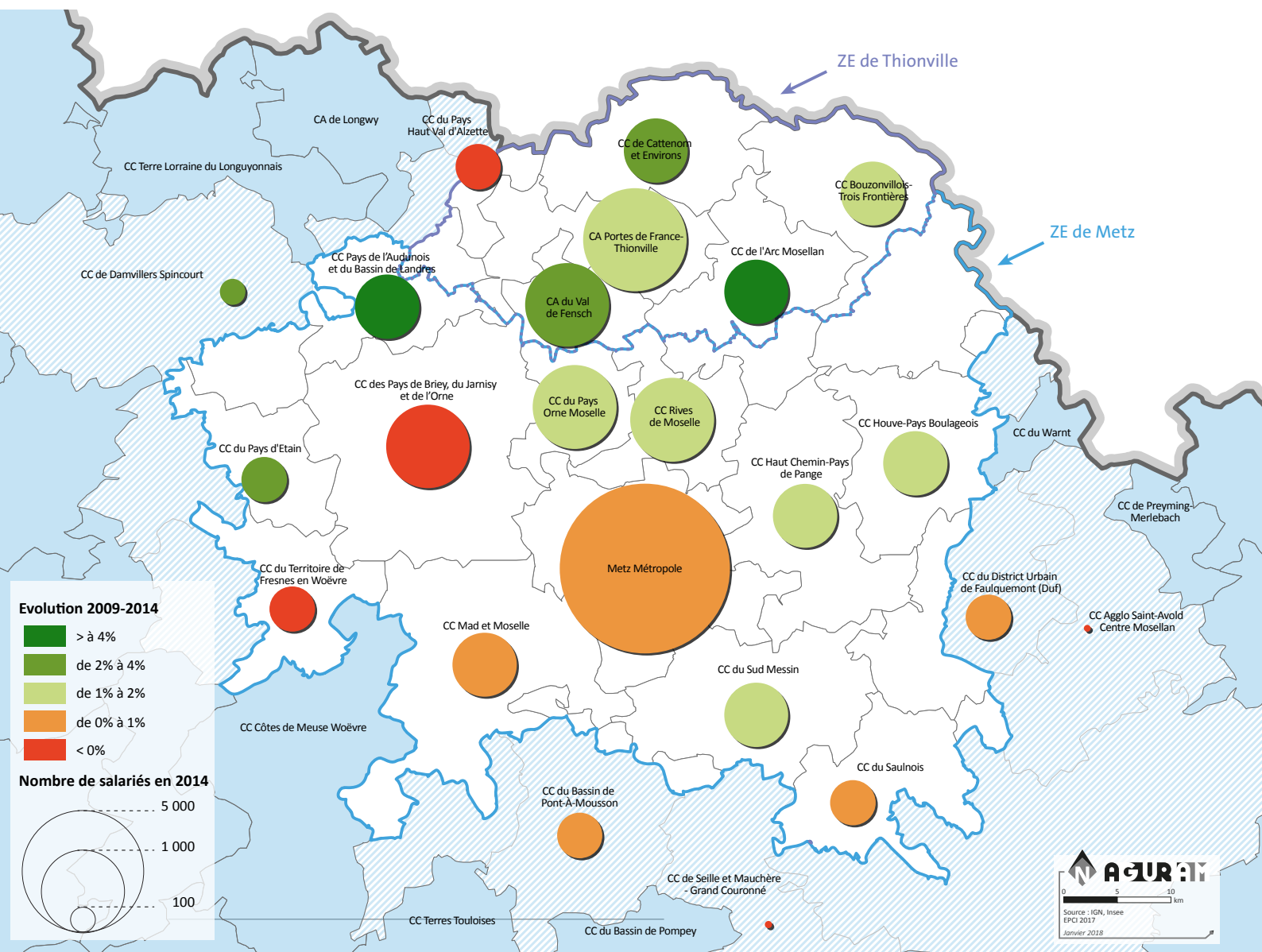
8

Une nette progression des emplois non-salariés

- ◆ Une progression de l'emploi non-salarié, dans un contexte de baisse de l'emploi.
- ◆ Une proportion d'emplois non-salariés en hausse dans les zones de Metz et Thionville, mais en deçà des territoires de référence.
- ◆ Une progression liée la fragilité du marché du travail salarié mais peut-être aussi à une mutation plus profonde de l'emploi.

Carte 7 / Emploi non-salarié dans les zones d'emploi de Metz et de Thionville par EPCI en 2014 (nombre et TCAM en %)*

Source : Insee - recensements de la population, exploitations principales

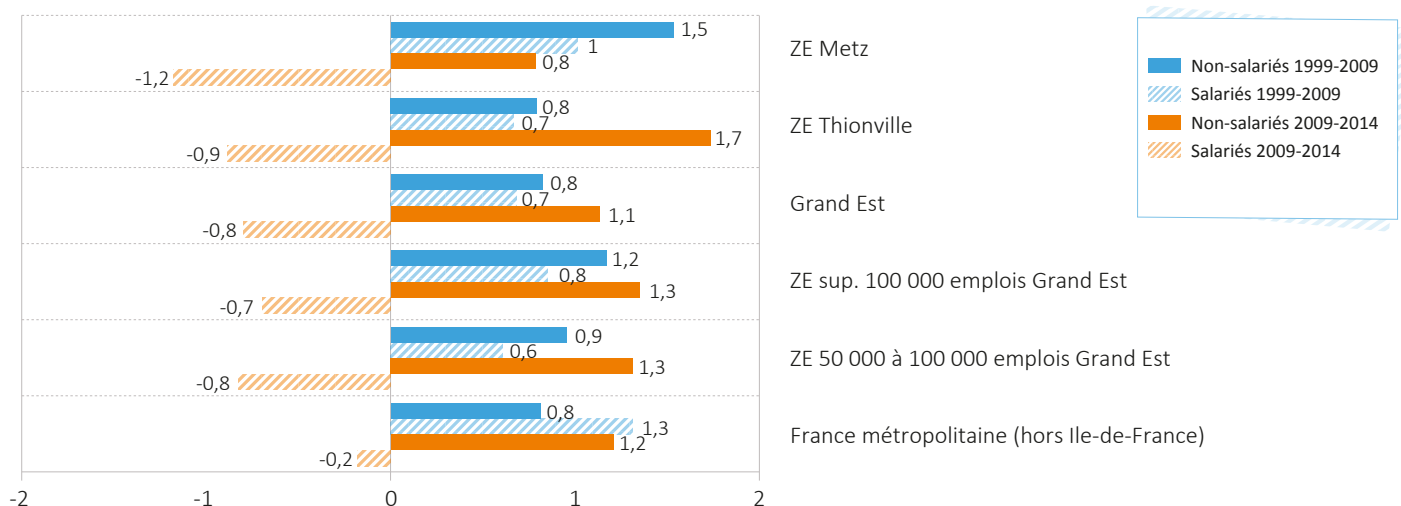


* Cf Définitions et méthodes (p.3) pour les périmètres des représentations cartographiques



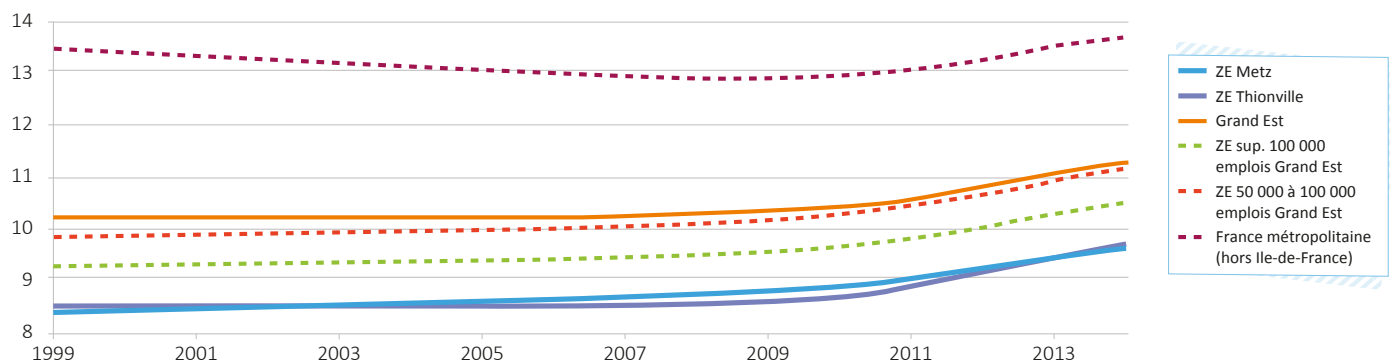
Graphique 14 / Évolution de l'emploi non-salarié et salarié 1999-2009-2014 (TCAM en %)

Source : Insee, recensements de la population, exploitations principales



Graphique 15 / Évolution de l'emploi non-salarié 1999-2014 (en % de l'emploi total)

Source : Insee, recensements de la population, exploitations principales



Les zones de Metz et Thionville se distinguent du Grand Est par une part de l'emploi non-salarié plus faible que dans les territoires de référence [graphique 15]. L'emploi non-salarié représente ainsi 9,7 % des emplois en 2014 dans les zones de Metz et de Thionville, alors que cette proportion s'approche de 11 % dans les zones d'emploi comparables. Un élément d'explication pourrait être l'influence d'une certaine tradition salariale, perceptible au travers de la plus grande proportion d'emplois de services publics dans la zone messine et de l'héritage industriel propre à la zone thionvilloise.

L'augmentation des emplois non-salariés et leur importance croissante dans l'emploi total à toutes les échelles territoriales [graphiques 14 & 15] est à relier à au moins deux phénomènes conjugués. Sur un plan conjoncturel d'abord, la fragilité du marché de l'emploi salarié peut expliquer pourquoi certains

actifs sont conduits à développer leur propre activité. Sur un plan plus structurel ensuite, on peut y voir l'émergence de nouvelles formes de travail, liées aux facilités de gestion et d'organisation permises par les nouvelles technologies ainsi qu'aux débouchés qu'elles offrent.

Ce développement pourrait être à mettre en lien avec le phénomène de « l'uberisation » du travail, permis par les nouvelles technologies numériques et qui consiste à offrir des services adaptés aux besoins des entreprises du secteur, mais sous une forme très précaire. Ces activités sont souvent opérées en télétravail et posent la question de leur accompagnement et des réseaux développés pour qu'elles puissent s'inscrire dans la durée.



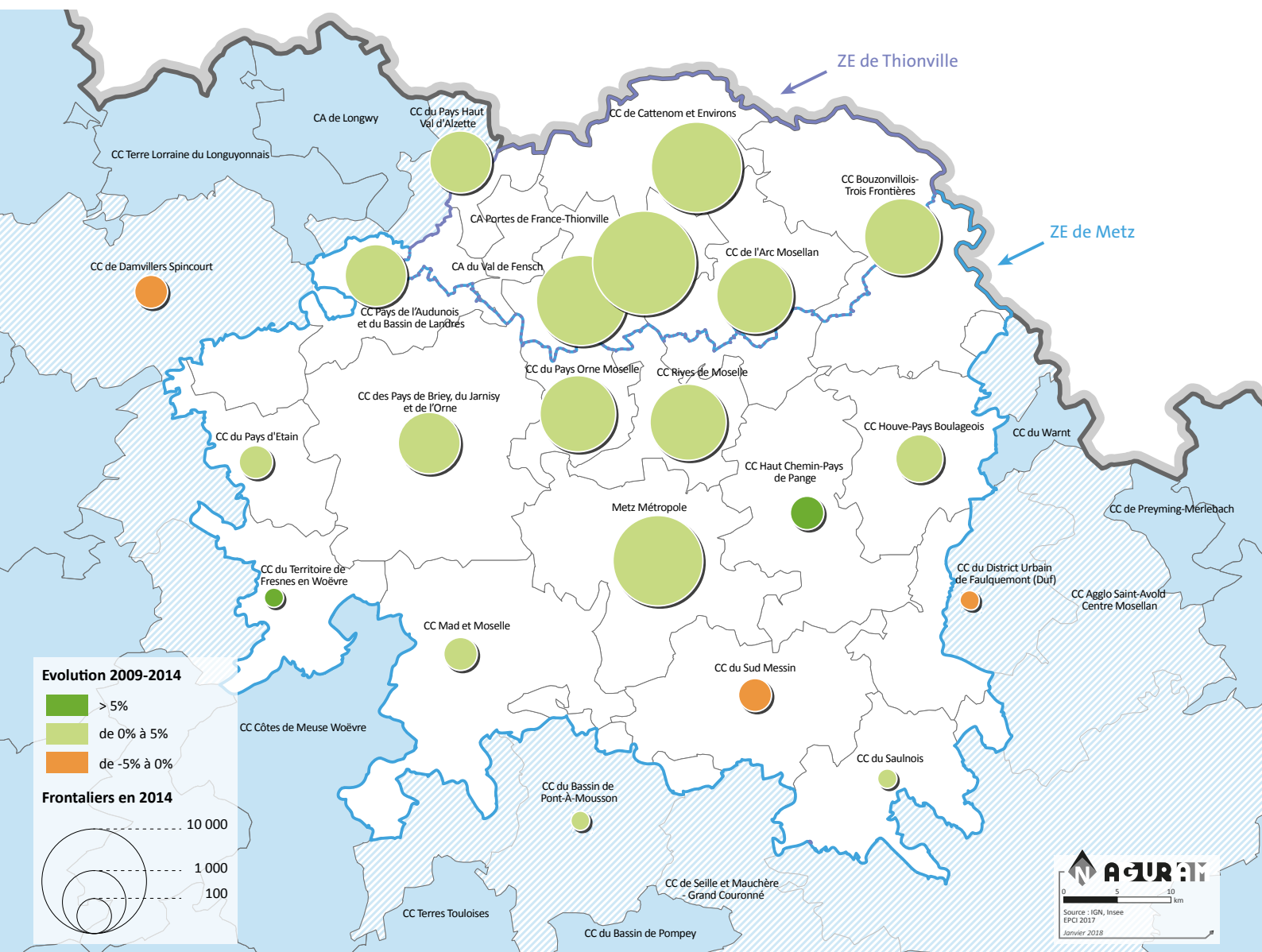
9

Une identité transfrontalière qui s'ancre sur le territoire

- ◆ En 2014, 54 300 habitants des zones d'emploi de Metz et Thionville traversent quotidiennement la frontière pour rejoindre leur lieu de travail.
- ◆ Ces déplacements domicile-travail concernent quasi-exclusivement les trajets en direction du Luxembourg.
- ◆ Une forte progression qui concerne l'ensemble du Nord lorrain.
- ◆ Un atout pour l'économie résidentielle et l'ensemble du territoire, mais également un enjeu d'aménagement et de dépendance externe.

Carte 8 / Frontaliers dans les zones d'emploi de Metz et Thionville par EPCI en 2014 et évolution 2009-2014 (TCAM)*

Source : Insee - recensements de la population, mobilités professionnelles des individus

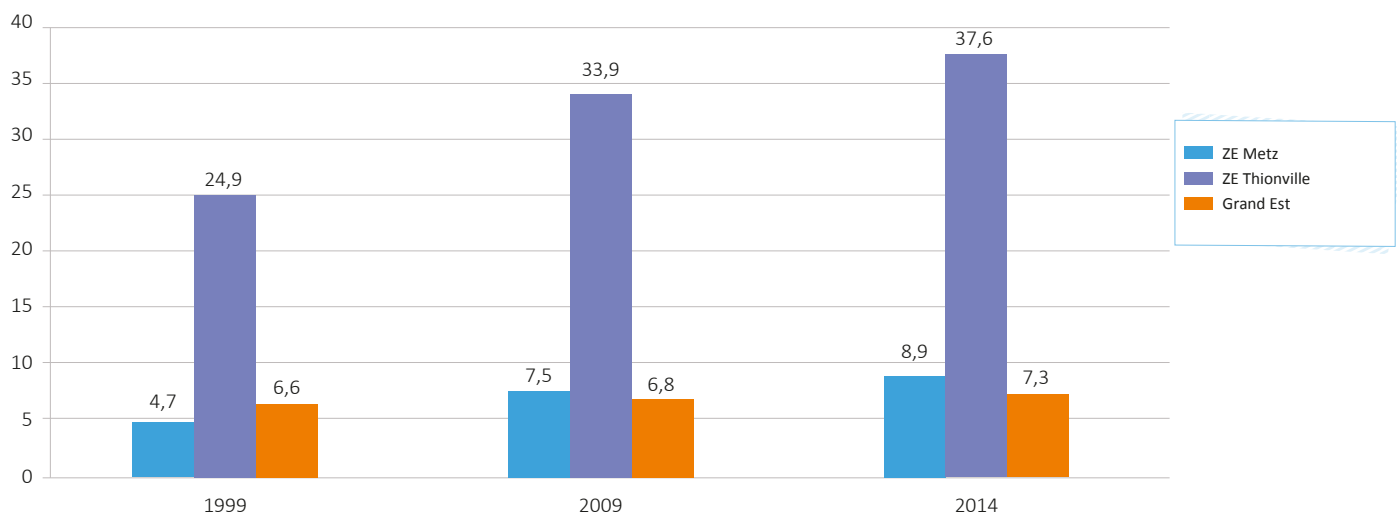


* Cf Définitions et méthodes (p.3) pour les périmètres des représentations cartographiques



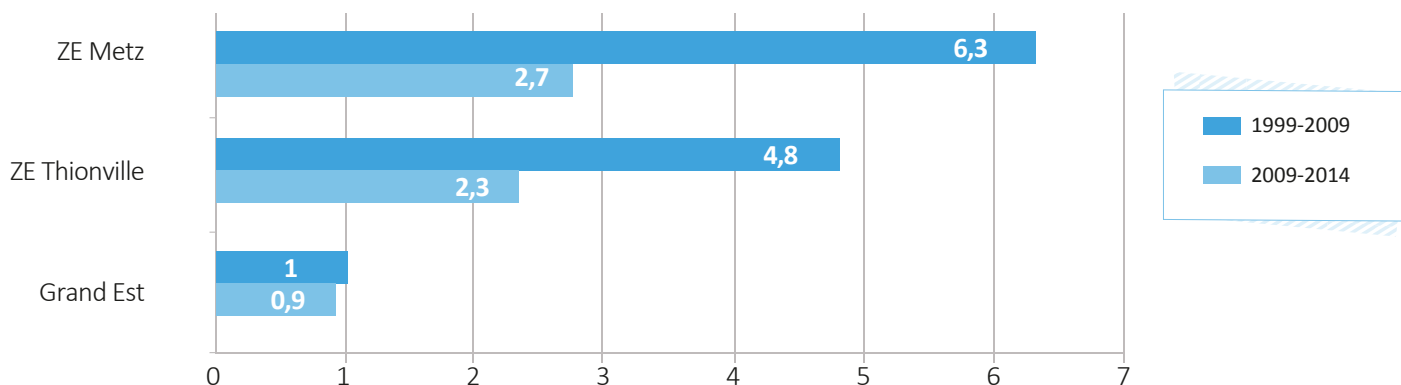
Graphique 16 / Part des actifs occupés travaillant dans les pays frontaliers en 1999, 2009 et 2014 (en %)

Source : Insee - recensements de la population, mobilités professionnelles des individus



Graphique 17 / Évolution du nombre de frontaliers entre 2009 et 2014 (TCAM en %)

Source : Insee - recensements de la population, mobilités professionnelles des individus



La part des actifs habitant dans les zones d'emploi de Metz et de Thionville qui travaillent dans les pays frontaliers progresse fortement [graphique 16]. En 2014, plus de 37 % des actifs occupés de la zone d'emploi de Thionville et 9 % de la zone d'emploi de Metz traversent la frontière pour le travail.

C'est une particularité forte de ce territoire Nord lorrain car, à l'échelle du Grand Est, les frontaliers représentent 7 % des actifs occupés, avec le Luxembourg comme destination principale.

Le nombre de frontaliers est d'autant plus important à proximité de la frontière luxembourgeoise [carte 6], mais il est intéressant de noter de fortes progressions sur des territoires plus éloignés. Ainsi, le nombre de frontaliers de la zone d'emploi de Metz a progressé en moyenne chaque année de plus de 6 % entre 1999 et 2009 et de près de 3 % entre 2009 et 2014 [graphique 17].

Ces dynamiques sont un atout pour l'économie, notamment résidentielle, mais restent un enjeu de dépendance externe du territoire et posent des questions en termes d'aménagement.

- ◆ Des polarités d'emploi concentrées autour de la vallée de la Moselle.
- ◆ Des territoires résidentiels localisés en périphérie de la vallée de la Moselle.
- ◆ Une évolution rapide du ratio entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés du fait du dynamisme démographique et du marché de l'emploi.

Source : Insee - recensement de la population, calculs AGURAM



Pourquoi s'intéresser aux équilibres entre emplois et actifs ?

Le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés permet de caractériser les territoires selon leur vocation - résidentielle ou productive - autrement dit de distinguer les zones plutôt dévolues à l'habitat de celles plutôt orientées vers la production.

Différentes valeurs du ratio emplois-actifs correspondent à différentes situations. Si le rapport est de 100 %, le territoire présente une certaine forme d'équilibre : il y a autant d'actifs occupés qui habitent sur le territoire que d'emplois proposés¹. En revanche, un ratio inférieur à 100 % signalera un territoire au profil plus résidentiel car comptant plus d'actifs occupés que d'emplois. A l'inverse, si le ratio est supérieur à 100 %, le territoire offre plus d'emplois qu'il ne compte d'actifs occupés, constituant ce que l'on pourra nommer une « polarité d'emploi ».

Au plan méthodologique, il convient de signaler que ce ratio, gouverné par les évolutions de l'emploi et de la population active, mériterait d'être remplacé (ou complété) par une analyse spécifique du type « équilibrage du marché du travail ». L'exercice consiste à bâtir une maquette du fonctionnement des territoires autour de leur marché du travail et de la population active : l'investissement statistique combine les déterminants des variations de population active (apport des classes d'âge entrant sur le marché du travail, retrait des personnes partant à la retraite, taux d'activité, migrations résidentielles), les navettes domicile-travail, les variations de l'emploi et le nombre de chômeurs. Il est alors possible de comprendre comment, par exemple, les navettes domicile-travail d'un territoire viennent

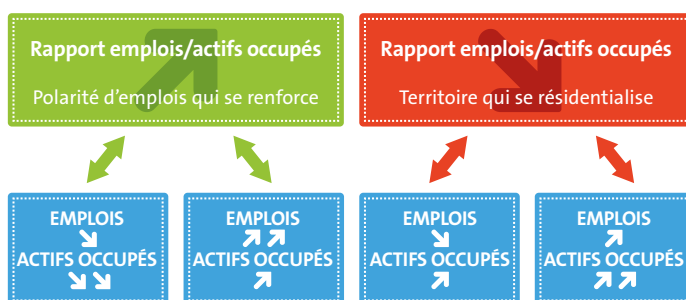
répondre à la demande de travail formulée par des entreprises implantées sur d'autres territoires.

Le ratio emplois-actifs permet néanmoins de caractériser les espaces.

Les résultats révèlent d'abord un clivage entre des polarités d'emploi importantes comme les EPCI de Metz Métropole ou des Rives de Moselle et des territoires ruraux et périurbains à plus forte dominante résidentielle, comportant une majorité d'EPCI de moins de 2 emplois pour 4 actifs occupés [carte 7].

Viennent ensuite des intercommunalités moins typées, comme celle de Portes de France-Thionville, qui comptent de l'ordre de 1 emploi pour 1 actif occupé et quelques autres qui affichent entre 2 et 3 emplois pour 4 actifs occupés : c'est le cas par exemple du Val de Fensch, du Mad et Moselle et du Pays Orne Moselle.

Au cours du temps, le ratio emplois/actifs évolue sous l'influence de divers facteurs économiques et démographiques, correspondant à des évolutions différenciées selon les territoires :



Des pôles d'emploi qui se renforcent

On observe un renforcement du pôle d'emploi de Metz Métropole au sein duquel le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés s'intensifie entre 2009 et 2014, en raison de la fragilité démographique et du marché de l'emploi : le nombre d'actifs occupés diminue plus vite que le nombre d'emplois. La dynamique ici est doublement négative.

Entrent également dans ce cas les territoires inscrits dans une dynamique doublement positive, comme le Haut Chemin-Pays de Pange ou Cattenom et environs, qui ont vu leur nombre d'emplois progresser plus vite que la population active occupée.

Des territoires qui renforcent leur vocation « résidentielle »

La dynamique est également doublement positive lorsque le nombre d'emplois augmente moins vite que le nombre d'actifs occupés, comme dans la Houve-Boulogne ou le Sud Messin.

Enfin, cette dynamique de résidentialisation se retrouve dans les territoires où le nombre d'actifs croît, alors que le nombre d'emplois diminue, comme dans les Rives de Moselle, le Val de Fensch et le Pays Orne-Moselle.

¹ Sans que l'on puisse naturellement préjuger du lieu de travail des actifs résidents.

Conclusion

L'étude permet de jeter un premier regard sur l'économie des zones d'emploi de Metz et Thionville et des quelques territoires qui les composent.

Elle aide aussi à comprendre certains grands enjeux économiques de la nouvelle région Grand Est à la lueur des mutations en cours localement, dans un contexte d'évolution des coopérations intercommunales.

Un éclairage a été porté sur les EPCI qui constituent ces zones d'emploi. Un investissement plus poussé au niveau local reste néanmoins nécessaire, tant pour connaître les évolutions locales que régionales : la dynamique économique de Grand Est n'est en effet que la résultante des dynamiques territoriales qui la composent. Ce sont donc elles qui doivent être aussi spécifiquement étudiées. En la matière, l'approche par les zones d'emploi ne permet pas une lecture assez fine des dynamiques locales : elles restent des agrégats encore trop indifférenciés, même si elles conjuguent unité des lieux de travail et de résidence.

Certaines singularités propres à la région Grand Est peuvent être une clé d'entrée féconde pour entrer dans le fonctionnement interne des territoires et mieux saisir leur articulation et place dans l'économie régionale : poids de l'économie transfrontalière, structure des activités économiques, rôle des agglomérations centrales, etc.

Pour aller plus loin, cette première approche gagnerait à être complétée par d'autres travaux concernant le Nord lorrain, parmi lesquels :

- ◇ l'étude du tissu économique, avec un zoom sur la structure des activités, les types d'établissements, l'identification de filières d'activité ou encore les problématiques de répartition de l'emploi au sein des sites économiques ;
- ◇ les enjeux de cohésion spatiale par une approche en termes d'équilibrage du marché du travail ;
- ◇ l'établissement d'une cartographie des enjeux stratégiques du territoire, notamment de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et des politiques d'aménagement à vocation économique.

 Retrouvez toutes les publications de l'agence : www.aguram.org

   @agenceaguram

Directeur de la publication : Patricia GOUT

Étude réalisée par : Marie-Pierre FERRARI, Claire-Lise LE-STER, Fabienne VIGNERON
et Michel STENTA

Réalisation graphique et cartographique : Atelier Graphique AGURAM

Sources : Insee et Acoiss

Date de parution : juin 2018

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE
Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi | 57070 METZ |
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |